Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 66 (2002)
Heft: 263-264

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Skripta, Schreiblandschaften und Standardisierungstendenzen. Urkundensprachen im Grenzbereich von Germania und Romania im 13. und 14. Jahrhundert. Beiträge zum Kolloquium vom 16. bis 18. September 1998 in Trier, édités par Kurt GÄRTNER, Günter HOLTUS, Andrea RAPP et Harald VÖLKER, Trierer Historische Forschungen 47, Trèves, Kliomedia, 2001, 701 pages.

Le projet D7 du *Sonderforschungsbereich* 235 de l'Université de Trèves n'a plus besoin d'être présenté aux romanistes car déjà il a produit des travaux importants et du plus haut niveau sur cette région «entre Meuse et Rhin» qui est si importante dans l'évolution et l'établissement même de la langue française. Le propre du travail de l'équipe menée avec éclat par Günter Holtus et Kurt Gärtner, c'est d'avoir non seulement repris l'examen de cette zone si intéressante, mais d'avoir pu, en même, temps, renouveler (surtout grâce à une exploitation systématique et fructueuse de l'informatique) la scriptologie et la dialectologie de l'ancien français. En voici encore la preuve. 12 sur 23 des études dans ce gros volume portent directement sur des documents français. Celles-ci peuvent être classées dans trois grands groupes: 1° des études surtout méthodologiques et théoriques; 2° des études d'ensemble, ou des tours d'horizon; et 3° ce qu'on pourrait appeler des études plus ponctuelles, soit d'une région (ou d'une ville) particulière, soit qui se concentrent sur un problème particulier. Il va de soi que cette catégorisation (qui n'est pas sans poser des problèmes délicats de classification) n'implique nullement par exemple qu'une étude de la première catégorie soit dénuée de renseignement précis, ou qu'un examen des chartes de telle ou telle ville manque de fondement théorique; loin de là. Un des points forts de la collection comme de tous les travaux de l'équipe de Trèves, c'est précisément que réflexion théorique, rigueur méthodologique et précision philologique et textuelle vont ensemble. D'abord les études surtout méthodologiques: Jakob Wüest, *Sind Schreibdialekte phonologisch interpretierbar?* [37-51], reprend un vieux problème qui remonte sans doute aux débuts de la philologie: conclusion (sous toute réserve) positive. Maria Selig, *Überlegungen zur Erforschung der romanischen Urkundensprachen im Mittelalter* [53-73] insiste sur la nécessité d'étudier la situation communicative des documents (et des locuteurs) médiévaux, donc sur la variabilité non seulement diatopique mais également diaphasique et diastratique (dans la mesure où ces éléments se laissent reconstruire), problématique reprise également dans l'étude de Harald Völker, *Die Skriptaforschung als eine Philologie der Varietäten. Zur Negation mit (ne) ... nient in den altfranzösischen Urkunden der Grafen von Luxemburg (1237-1281)* [75-104], étude qui non seulement insiste (à raison) sur l'im-

portance de l'informatique («so gut wie unumgänglich», 96), mais qui mériterait d'être lue et relue par les spécialistes de l'histoire de la négation qui se sont penchés *ad nauseam* sur les mêmes attestations, sans se rendre compte de l'élargissement de leur champ de recherche que permettrait l'étude de documents non littéraires(1); pour la méthodologie aussi, Alf Monjour, *Scriptologie et analyse du discours. Éléments textuels caractéristiques dans des chartes médiévales* [147-167], se propose d'analyser certains éléments de chartes du Hainaut et des Vosges, et où les deux régions semblent utiliser des procédés systématiquement différents (ce qui permettrait éventuellement de retrouver l'origine d'un document grâce aux éléments anaphoriques qu'il utilise); Anja Körner, *Kontinuität oder Variation? Die Sprache der Luxemburger Grafenurkunden des 13. Jahrhunderts in Original und Kartularabschrift* [393-417], se penche sur le problème de l'utilisation des cartulaires, et réussit à montrer que – menée avec précaution (et précision) – l'étude de ceux-ci peut être très révélatrice, position qui rejoint celle du regretté Jacques Monfrin (RLiR 32, 17-47); dans la même optique, Anja Körner et Günter Holtus proposent une étude sur la *Sprachvariation und Sprachwandel in statu nascendi: Zur Analyse der Kopialüberlieferung einer altfranzösischen Urkunde (1275) in den 'Balduineen'* [449-473] (les deux études comportent des illustrations intéressantes de l'utilité de l'analyse par ordinateur des textes sous forme d'appendices)(2). Deux tours d'horizon magistraux sont à retenir tout particulièrement: celui, vaste et remarquable, de Martin-Dietrich Gleßgen, *Das altfranzösische Geschäftsschrifttum im Oberlothringen: Quellenlage und Deutungsansätze* [257-294] et celui de Martina Pitz, *Volkssprachige Originalurkunden aus Metzer Archiven bis zum Jahr 1270* [295-392]. Ce sont deux études qui seront désormais absolument indispensables tant par la richesse de leur bibliographie et la précision de leur critique des sources que par la densité des renseignements minutieux sur les textes qui survivent; on consultera, en appendice à l'étude de Pitz, une liste de 297 chartes messines antérieures à 1270 [346-381]. Enfin, des études plus ponctuelles: Marie-Guy Boutier, *Études sur des chartes luxembourgeoises* [419-447], discute 1° de l'emploi de certains traits dialectaux (le plus insolite étant sans doute *sa* adj. poss. masc. – forme «absolument inconnue des descriptions de l'ancienne langue» [423]) dans des textes luxembourgeois et 2° des signes de ponctuation d'une charte de 1264, pour en tirer des conclusions plus générales soit sur les marques dialectales, soit sur le rôle de la ponctuation (souvent négligée) dans des documents médiévaux. Wulf Müller se penche sur un témoignage fribourgeois dans *Die Urkundensprache von Fribourg im 14. (und 15.) Jahrhundert* [245-256]: la ville est non seulement importante car l'emploi du français dans les documents est rare en Suisse au moyen âge, mais aussi parce que le FEW cite assez systématiquement l'«afrb.». (souvent, d'après Gdf?). Hans Goebl et Guillaume Schiltz, *Der 'Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13e siècle' von Anthonij Dees – dialektome-*

(1) Signalons en passant par ex. les renseignements négligés par des études récentes (FrSt 48, 63-85; JFLS 12, 23-40) et qui sont disponibles depuis longtemps dans MantouFlandr 396-399, ainsi que dans des textes juridiques agn., YearbEdIIT 4, 155; YearbEdIIC 14, 309; YearbEdIIIP 20, 315 (absence de *ne*); voir aussi l'étude de J.-P. Collas, YearbEdIIC 12, xcviii-cxxiii. Évidemment on ajoutera à la liste les travaux de Harald Völker.

(2) Il s'agit ici comme ailleurs dans ce volume (voir par ex. l'étude de M.-D. Gleßgen, 257-294) de TUSTEP (Tübinger System von Textverarbeitungsprogrammen).

trisch betrachtet [169-221] analyse les données de Dees, à l'aide de l'ordinateur, pour produire des cartes de la variation diatopique de l'ancien français qui ressemblent déjà à celles de l'ALF (étude complétée en quelque sorte par celle parue dans la RLiR 66, 5-63); Max Pfister, *Nordöstliche Skripten im Grenzbereich Germania-Romania vor 1300* [223-244] reprend ses études antérieures et fondamentales (1973, 1993), et analyse de façon détaillée des documents lorrains et wallons pour en tirer des conclusions de portée plus générale: d'abord, que la frontière entre wallon et lorrain est difficile à établir; ensuite, que les traits régionaux de l'Est remontent à l'époque galloromane, auxquels s'ajoutaient après le IX^e^ siècle des éléments centraux surtout dans les grandes villes [242] – c'est donc le contraire du point de vue de Straka et de Delbouille, selon lesquels il existait un «fonds commun» non dialectal et témoin d'une unité perdue par la suite. Ce sont donc deux contributions qui montrent comment la «longue durée» des historiens peut exister aussi en linguistique.

Voilà pour les études de la Romania dans ce volume dont l'importance est manifeste. Mais étant donné la proximité et le rôle linguistique (substrat, adstrat, superstrat) des régions germanophones avoisinantes, il est clair que les études traitant de la Germania intéresseront également les romanistes. Citons un seul exemple, l'étude d'Ursula Schulze sur les *Deutschsprachige Urkunden des Elsaß im 13. Jahrhundert* [475-495]. Or, quiconque s'aventure dans les Archives des Vosges à la recherche de documents en ancien français, par exemple, tirera profit de cette étude: s'il y a des chartes latines et françaises du chapitre de Saint-Dié, il existe aussi des documents tardifs en allemand (XV^e^), appartenant au même chapitre, et portant sur ses biens en Alsace (par exemple, Arch. Dép. Vosges G812 (Ammerschwihr); ADV G817 (Hunawihr), ADV G818, 5, texte en latin (Sigolsheim 1234), mais avec le mot d'emprunt germanique *banwart* qui glose une expression latine). De même, si l'on s'intéresse à l'écrit messin, il serait difficile de contourner l'histoire du *Schriftwesen der Stadt Köln im 14. Jahrhundert* de Manfred Groten [549-562], car bien entendu c'est Cologne qui a en quelque sorte créé le système du *Schrein* qui est à la base des *arches* de Metz et donc du développement de l'écrit administratif municipal de Metz au début du XIII^e^ siècle. C'est dire que partout dans cette *Grenzregion*, il faut compter avec des contacts linguistiques qui ont joué un rôle important tout au long de l'histoire de la la langue française, et qui font de cette partie de l'Europe un terrain d'exploration particulièrement riche et particulièrement susceptible d'être éclairé par l'approche plurilingue et pluridisciplinaire illustrée si brillamment par l'équipe de Trèves.

David TROTTER

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Robert MARTIN, *Sémantique et automate*, Paris, Presses Universitaires de France («Écritures électroniques»), 2001, 190 pages.

À l'heure où l'informatique connaît des progrès indéniables et où les théories sémantiques arrivent à une évidente maturité, la parution du livre de Robert Martin fait date. Ce livre marque une avancée essentielle pour la théorie et la pratique des «dictionnaires informatisés».

Fruit d'un théoricien de la sémantique logique du langage doublé d'un esprit connaisseur des nouvelles technologies informatiques, le livre *Sémantique et automate* défend l'idée que les «dictionnaires informatisés» (et tout particulièrement le *Trésor de la langue française* (TLF), entièrement disponible sous format électronique) peuvent contribuer de manière considérable au perfectionnement des analyseurs sémantiques (qui n'en sont qu'à leur début) et du fait même augmenter la part de la sémantique dans le traitement automatique des langues.

Conscient qu'«un traitement automatique, aussi subtil qu'il puisse être, est forcément réducteur» [13], conscient aussi des acquis et des défaillances des descriptions sémantiques actuelles, Robert Martin plaide pour la construction d'un modèle théorique qui préside à l'élaboration de la «sémantique automatisée».

Cette brillante démonstration s'articule en trois parties.

Dans la première, consacrée aux *fondements et aux finalités d'une sémantique automatisable*, l'auteur rejette les conceptions qui peuvent compromettre toute automatisation possible – le positivisme radical et le scepticisme absolu d'une part, le nominalisme extrême de l'autre – et s'avère l'adepte d'une sémantique véri-relationnelle en soutenant qu'une théorie du sens doit s'appuyer sur le jugement que le locuteur compétent d'une langue est en mesure de porter sur la relation de vérité que les phrases entretiennent et sur les conséquences sémantiques que ces mêmes phrases déterminent. Et l'auteur de postuler «le principe d'objectivité sémantique» comme témoignant du fait que «le sens ne se définit pas en soi. Il est seulement dans les conséquences qu'il emporte avec lui». Si l'on adopte ce principe, il découle que l'unité à partir de laquelle la sémantique s'organise est la *proposition*. «Seule la *proposition* et la *phrase* qui la comporte ont une valeur de vérité»; «la proposition et la phrase se placent au centre de la construction théorique: ce sont les unités fondatrices de tout calcul du sens. Le sens d'une phrase est l'ensemble des conséquences qu'elle entraîne, c'est-à-dire l'ensemble des phrases vraies quand elle-même est vraie» [19-20].

Il s'ensuit qu'en matière d'analyse automatique la cheville ouvrière est l'*inférence* et un analyseur sémantique débouchera forcément sur un *moteur d'inférence*, capable de tirer des énoncés toutes les conséquences que ceux-ci entraînent.

Une des finalités de l'automatisation sémantique consiste dans la réduction des ambiguïtés polysémiques et, à ce sujet, le rôle du dictionnaire est déterminant. La polysémie relève de la sémantique universelle, de la sémantique générale: ses mécanismes y sont définissables indépendamment de toute langue particulière, puisque dans toutes les langues sont à l'œuvre des universaux telles les relations d'extension et de restriction, les relations de métonymie, les relations d'analogie. Robert Martin ne souscrit pas à l'hypothèse constructiviste et ses arguments contre cette hypothèse, qui ne distingue pas les *principes de la construction du sens* et les *structures de la langue construite*, sont brillamment exposés [32-37]. Reprenant l'opposition de la *polysémie d'acceptions* et de la *polysémie de sens* (établie dans *Pour une logique du sens*, PUF, Linguistique Nouvelle, 1992: 76-86), l'auteur soutient que les polysémies ne sont pas toutes de type relationnel, qu'il existe une communauté de traits entre les sens distingués, mais indirecte et localement déterminable et qui échapperait comme telle à toute prédictibilité et donc à tout calcul (soit le cas de *campagne*: «spatial»/vs/ *ville*; «période d'activité, de propagande»: *faire campagne*. Il faudra

passer par *la campagne militaire* («lieu de manœuvre» / «la manœuvre elle-même») pour établir un lien).

Beaucoup de configurations imprévisibles qui obligent à saisir le calculable référentiel (le *bureau* désigne un «meuble» mais aussi la «pièce» qui le contient, mais pas le *lit* ou le *buffet* [34]; on peut acheter un *salon* «mobilier qui meuble le salon», une *cuisine*, un *bureau*, une *salle à manger*, mais non une *entrée* ou une *salle de bains*; une *chambre d'enfants* mais non une *chambre d'amis* [34]). «Qui peut prévoir, à partir de règles universelles – se demande l'auteur –, que *du veau*, c'est de la viande de veau (et pas du cuir de veau), *du vison* de la fourrure de vison (et pas de la viande de vison) et que *de l'olive* ne peut être qu'une olive écrasée et pas de l'huile d'olive?» [36]). Ces faits représentent un argument fort pour l'avènement des procédures de filtrage qui permettront d'enregistrer dans le dictionnaire tous les sens et toutes les acceptions que la polysémie engendre.

Ainsi Robert Martin rejoint-il la «sémantique des facettes» esquissée par Georges Kleiber (1999: *Problèmes de sémantique. La polysémie en question,* Presses Universitaires du Septentrion 89-101) et pose-t-il le grand problème de la limite entre connaissances lexicales (plutôt lexico-sémantiques) et connaissances encyclopédiques (ou du monde), qui – selon l'auteur – est loin d'être tranché, «l'encyclopédisme étant le pire ennemi du lexicographe» [41][(1)].

Le modèle que Robert Martin élabore est à la fois *construit* et *discret*, basé sur une approche nommée en toute modestie *modulaire* et *réactive*. Les exemples proposés sont éclairants et vérifient par leur haut pouvoir explicatif la conception théorique. Ainsi, par exemple, le couple de ces deux phrases:

(1) Il passe rue des Écoles.
(2) Il habite rue des Écoles.

«Dans les deux, *rue* a le sens ordinaire de 'voie urbaine bordée d'immeubles'. Ce contenu est indispensable à la vérité de ce qui est dit. Mais dans la première, moyennant *passer*, c'est l'idée de 'voie' qui domine; dans la seconde, moyennant *habiter*, c'est plutôt celle d''immeuble'. Bref, parmi les traits qui sont autant de 'facettes' d'une même réalité, c'est tantôt l'un et tantôt l'autre qui se trouve privilégié, focalisé, sélectionné» – écrit l'auteur [41-42]. Le dictionnaire informatisé, appelé à accroître les performances d'un analyseur sémantique, devra en tenir compte.

Robert Martin conçoit cet analyseur sémantique comme se déployant sur quatre niveaux et débouchant sur un *moteur d'inférence.* Ces quatre niveaux de calcul sont:

– le *calcul prédicatif* (qui unit, dans une hypothèse de compositionalité, la phrase et les mots et a pour but de fournir le schéma prédicatif de la phrase et de réduire l'ambiguïté polysémique des mots qui la composent);

---

(1) Pour maints aspects théoriques et pratiques soulevés par le débat *connaissances linguistiques (sémantiques)* /vs/ *connaissances non linguistiques (encyclopédiques)* on se rapportera avec intérêt à l'ouvrage *The Lexicon – Encyclopedia Interface*, éditeur Bert Peeters, University of Tasmania, Australia, 2000, Elsevier, Amsterdam – Lausanne – New York – Oxford – Shannon – Singapore – Tokyo.

- le *calcul référentiel* (qui détermine les entités référentielles et construit une représentation du lieu spatio-temporel où les prédications sont valides);
- le *calcul modal* (qui détermine les univers de croyance où les prédications, positives ou négatives, sont prises en charge et les mondes possibles où ces prédications sont localisées);
- le *calcul textuel* (qui conduit de la phrase au texte et du sens à son interprétation).

Le dictionnaire de référence invoqué par les illustrations est le TLF et l'auteur examine le fonctionnement de ces quatre dispositifs sur une phrase telle que *p*:

(*p*) *Son banquier lui aurait conseillé de vendre ses actions X pour rembourser ses dettes.*

La pertinence et la clarté de l'analyse, la finesse des remarques, la construction théorique s'appuyant sur plusieurs pistes de réflexion, le doute méthodique soulevé par les difficultés insurmontables posées par le calcul référentiel, les suggestions visionnaires à même d'orienter la recherche, tous ces faits donnent au lecteur le sentiment d'un ouvrage longuement attendu, d'un ouvrage fondamental pour la sémantique informatisée. Le lecteur sera éclairé sur les difficultés soulevées par le traitement du *temps* dans le calcul référentiel s'il relit les remarques concernant l'analyse de la phrase (*p*) sous le prisme des mécanismes présuppositionnels impliqués [56].

Les remarques au sujet du calcul modal sont également éclairantes. Ainsi, à propos de (*p*) *Son banquier lui aurait conseillé de...*, l'auteur soutient que cet énoncé n'est pas pris en charge par le locuteur. Le conditionnel passé y a valeur de distanciation assertive et non pas valeur hypothétique. «C'est faute de trouver dans le contexte une protase, ou ce qui peut en tenir lieu, que l'automate est conduit, par défaut, à écarter l'interprétation hypothétique» [57]. Les mécanismes des univers de croyance permettent de saisir des aspects subtils de certains vocables (dans *Pierre veut se charger de cette mission suicidaire*, *suicidaire* est un adjectif du locuteur; «Pierre sait que cette mission est suicidaire» / «Pierre ne le sait pas»). À propos de la phrase *p* ci-dessus, l'analyseur devra prévoir que *vendre ses actions X* s'inscrit, en raison du sémantisme de *conseiller*, dans un monde potentiel.

«*Informatiser* un dictionnaire – écrit l'auteur –, c'est lui conférer une structure hypertextuelle; c'est en démultiplier les fonctionalités, mais sans en modifier forcément la teneur» [66].

«*Automatiser* un dictionnaire, c'est, par-delà son informatisation, le réaménager de telle sorte qu'il puisse entrer dans un automate sémantique» [55].

La démonstration du livre va dans cette voie, celle d'un TLF automatisé.

La deuxième partie, consacrée à la *réduction polysémique*, fait une large part aux deux procédures qui conduisent à la résolution de la polysémie et aux conditions contextuelles d'émergence des valeurs sémantiques: l'*appariement textuel* et le *filtrage du sens*.

L'*appariement textuel* vise à détecter, vocable par vocable, des similitudes entre le texte à analyser et le texte lexicographique. Le chapitre consacré à la part du figement, phénomène encore insuffisamment pris en charge dans la lexicographie, analyse les sources universelles de ce mécanisme (la restriction sélectionnelle, la

non-compositionalité, l'usage intensionnel et non pas référentiel) et met en évidence, dans un esprit critique et au moyen des exemples, le caractère global des procédures d'appariement.

Quant au *filtrage du sens*, il se fonde sur deux types de critères: syntaxiques (la position, la construction, la combinatoire) et sémantiques (la sous-catégorisation sélectionnelle, les «classes lexicales», les «champs thématiques» et les domaines).

Pour illustrer l'aménagement du dictionnaire et les techniques de traitement, l'auteur propose l'analyse des exemples éclairants: les substantifs *haut*, *campagne*, *date*, *quart*; les adjectifs *pur*, *quitte*, *rond*; les verbes *confirmer, puer*, *remettre* [108-121] ainsi que le traitement informatisé de quelques fragments textuels [121-134]. Nous aurions aimé voir aussi une suggestion de traitement informatisé pour une préposition et pour un adverbe. Comment le modèle conçu par l'auteur pourrait-il rendre compte de la distinction 'adverbe de constituant' (*Il s'exprime naturellement*$_1$) /vs/ 'adverbe de phrase' (*Naturellement*$_2$, *il s'exprime sur le sujet*).

La troisième partie du livre traite du *moteur d'inférence*, la clef de voûte de l'analyseur sémantique que le dictionnaire informatisé devra renfermer.

Robert Martin souligne la pertinence de l'*inférence analytique* pour la logique naturelle. Il établit une typologie des inférences qui tient compte des mécanismes de déduction, d'abduction et d'induction, des implications monotones et non monotones, des procédures d'équivalence, d'induction et de méréonymie. L'inférence déductive peut être monotone ou non monotone; la première sera prédicative ou existentielle et l'inférence déductive monotone prédicative pourra être basée sur l'équivalence, sur l'inclusion ou bien être de type méréonymique.

Le lecteur trouvera [144-147] une intéressante analyse de la configuration du calcul inférentiel appliqué aux données langagières qui ne saurait se satisfaire de la seule déduction, mais qui fait recours aussi à des procédures abductives et à des procédures inductives. L'originalité et la profondeur de la pensée de Robert Martin engendrent un petit traité sur l'inférence en logique naturelle où, par exemple, l'inférence ne s'explique pas seulement par le schéma suivant:

$$\frac{\vdash (p \Rightarrow q) \wedge \vdash q}{\vdash p}$$

(où $\Rightarrow$ est le signe de l'implication)

mais elle peut comporter aussi des implications non monotones et se présenter sous la forme:

$$\frac{\vdash (p \approx > q) \wedge \vdash q}{\vdash p} \qquad [145]$$

où $\vdash$ = «il est vrai que» et $\approx >$ est le signe de l'implication non monotone.

«Pour être vraisemblable, l'inférence abductive doit se fonder sur des faisceaux de propriétés: *Kiki a des ailes* et *Kiki a des plumes*; *donc Kiki est un oiseau*. L'abduction gagne en légitimité à mesure que les propriétés évoquées rejoignent l'ensemble des propriétés définitoires et que l'on se rapproche ainsi de l'équivalence» – écrit Robert Martin [144].

Appelé à automatiser le calcul inférentiel, le «moteur d'inférence» est muni de deux sortes d'instruments: (a) un dictionnaire qui explicite les formes proposition-

nelles des définitions et les inférences qui s'en dégagent et (b) un système qui, moyennant ce dictionnaire, engendre un traitement approprié. Tel qu'il est conçu, le système nous apparaît comme ayant une vocation interactive.

L'auteur nous invite à supposer que l'on cherche à trouver, dans une Base textuelle, la réponse à la question: *Son voisin a-t-il fait du tort à Marie?* et que la Base comporte la phrase *r*: *Marie a de la rancune pour son voisin*, qui apparaît comme une information pertinemment associable à la question posée. Le contenu *p* de la question (*Son voisin fait du tort à Marie*) est équivalent à *q* (*Son voisin porte préjudice à Marie*) et la phrase *r* de la Base implique *q* (du moins dans l'esprit de Marie). Dans ce schéma, *p* se trouve vérifié par une inférence déductive [150]:

question: p
or: $p \Leftrightarrow q$
Base: $\dashv r$
or: $r \Rightarrow q$

La description des étapes successives de la démarche et le commentaire sur le rapport entre le type d'inférence et le type de question (totale ou partielle) sont hautement éclairants. Éclairantes aussi l'analyse de la prédication définitoire de l'article lexicographique et la typologie de la définition (hyperonymique, synonymique, dérivative/translative, méréonymique, approximative, métalinguistique).

Les principes du fonctionnement du «moteur d'inférence» sont brillamment illustrés par l'analyse du mot *rançon*, défini dans le TLF comme: «somme d'argent, valeur que l'on exige contre la remise en liberté d'une personne captive». Cette définition induit un ensemble d'inférences, valides dans tout monde possible où il y a rançon. Ainsi, écrit l'auteur [168-169], *s'il y a rançon*, alors

(1) qqn^1 retient qqn^2 captif
(2) qqn^1 exige que qqn^3 paie une somme (d'argent)
(3) si et seulement si qqn^3 paie cette somme, qqn^1 remet qqn^2 en liberté.

Les formes propositionnelles (1) (2) et (3) sont à leur tour la source de nouvelles inférences, qui, elles-mêmes, produiront récursivement des inférences, et ainsi de suite. Placées sous les lemmes adéquats, ces inférences formeront la source de nouvelles autres inférences, dont le fonctionnement sera récursif. Ainsi, à partir de (1), on trouvera sous CAPTIF:

qqn^1 retient / détient qqn^2 captif $\Leftrightarrow$ qqn^1 retient / détient qqn^2 prisonnier $\Rightarrow$ qqn^2 est (retenu / détenu) prisonnier
qqn^2 est retenu / détenu captif $\Leftrightarrow$ qqn^2 est retenu / détenu prisonnier.

Les règles d'élaboration d'un «moteur d'inférence» dépendent largement de la nature grammaticale du vocable défini. L'auteur esquisse une typologie des traitements du verbe, du substantif et de l'adjectif. Là aussi la question surgit: et le traitement d'un adverbe et d'une préposition?

Esprit lucide, Robert Martin ne se leurre pas; il sait bien que le modèle proposé ne porte que sur le composant prédicatif et qu'à partir d'un TLF automatisé presque rien n'est dit du calcul référentiel, du calcul modal et du calcul textuel. L'automatisation sémantique achoppe sur deux obstacles majeurs qui en marquent les limites incontestables. Le premier tient à l'absence de toute intuition épilinguistique,

puisque, à la différence des locuteurs natifs, l'automate agit exclusivement selon les règles apprises. Le second obstacle tient à l'incapacité de l'automate de saisir le sens situationnel, son système étant «démuni de toute sensibilité à l'implicite et aux formulations allusives» [182].

Nous nous trouvons devant une étude profondément originale, où la pertinence du système théorique construit, la clarté de l'argumentation, le mariage heureux de l'esprit de géométrie et de l'esprit de finesse, l'élégance de la pensée et du style obligent le chercheur à une mûre réflexion.

Ce livre ouvre des voies enrichissantes aux recherches sémantiques de l'avenir.

Mariana TUŢESCU

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

ESPAGNOL

Germán COLÓN DOMÉNECH, *Para la historia del léxico español.* Edición preparada por Albert Soler y Núria Mañé, Madrid, Arco Libros 2002, vol. 2, pp. 824.

Tra i molteplici motivi d'interesse che suscita questo nuovo volume in cui Colón sintetizza lunghi anni di una ricerca aperta e segnata da uno straordinario impegno scientifico e umano, metteremo dapprima in risalto la chiarezza del procedimento sintetico (le riflessioni sul lavoro etimologico) e la raffinatezza analitica (con esiti di grande sensibilità di lettura anche in testi letterari come il *Buscón* di Quevedo). Ammirevole la capacità di lavoro preciso e la tenacia dell'accertamento, per cui vengono risolti in modo definitivo temi e problemi che circolavano da anni: come il caso costituito da quel *romanticorum* che veniva continuamente citato come antenato dell'europeismo *romantico.* Se non che il gusto per l'accertamento esatto, la passione e il senso di responsabilità, l'andare a verificare le cose, il non mai dare le cose per scontate si rileva nelle pagine di alta scientificità, ma, pure, fruibilissime, con cui lo studioso iberico e nel contempo basilese mostra come il citatissimo *romanticorum* che viene da decenni ripreso di trattato in trattato attribuendolo ora all'Inghilterra ora alla Germania, non è altro che un banale errore di lettura per *romanciorum:* viene liquidato un ulteriore «fantasma lessicografico» [667].

Colpisce, in queste pagine, l'indipendenza di giudizio, che si esercita anche verso figure di grande rilievo: così la rettifica [455] a certe interpretazioni avanzate da Leo Spitzer per *tafanario;* e vedi, sempre su Spitzer, il distanziarsi dallo studioso austriaco in rapporto a *meleto* [464]. Indipendenza di giudizio oltre che verso certe fragili posizioni di Devoto [455] anche nel provare l'inconsistenza del frequente, facile ricorso all'arabismo quando ci si trovi in difficoltà interpretative [454]: deve, invece, prevalere l'amore per la fattualità e la verità. Di qui anche la nota [456, n. 6] sul LEI, così come [115] l'auspicio a disporre per le culture (non solo iberiche) di una rappresentazione dizionariale che non metta in primo piano, nella sostanza in modo arbitrario, il lemma latino, bensì si rifaccia alla lingua esaminata.

Il libro costituisce un motivo di alto interesse anche per gli storici: non solo perché l'ordito della lingua permea spesso di sé il tessuto delle società, ma perché, con acribia, vengono affrontati temi come quelli dei documenti sul diffondersi della sifilide. Vedi gli accertamenti sul *morbum Sancti Sementi,* sul male dell'epidermide ecc. (dal nome del Santo che veniva invocato a protezione di malati di psoriasi e altri disturbi dermatologici). Nella chiave di una «filologia storica», è appassionante l'esame interdisciplinare che permette di escludere che l'infermità sia stata portata dall'America dalle truppe di Cristoforo Colombo: un'asserzione, questa, a lungo propalata senza prove cogenti e che è dura a morire [530].

Gli storici della cultura prenderanno conoscenza con viva partecipazione delle prove che vengono recate quanto all'impatto dell'esperienza giuridica nei meandri della lingua: *lindo (da legitimus)* è qualifica che ha dapprima una utilizzazione legale e che solo successivamente venne fatta passare in una sfera estetica, vedi *paladino* [98-98] per cui si ventila anche un *palam* di ambito giuridico): bello, in proposito, il metodo contrastivo – applicato pure in numerose altre pagine – di far sprigionare scintille interpretative ed ermeneutiche dalla resa sia del testo originale sia della traduzione. Esemplare, tra altri, l'esame di *copia* dove [531-546], facendo giustizia di tante pseudointerpretazioni precedenti, Colón mostra come *copia (*e *fotocopia:* una esperienza continua nella quotidianità di tutti noi) provenga da una pratica giuridica e da usi del tipo *alicui alicuius copiam facere,* mettere qualcosa a disposizione di qualcuno (in Terenzio), in particolare in ambiti cancellereschi e notarili. Con ciò, reca anche un modello di analisi dell'uso semantico delle locuzioni e delle frasi fatte.

Non è purtroppo possibile fermarsi su tutte le pagine che ci hanno avvinto, come quelle dell'utilizzazione di *plagium* e *plagiarius* che dall'accezione latina di ‚ratto di una persona' verrà poi, in periodi legati al Trecento e ai secoli successivi, condotto ad applicazioni relative al furto intellettuale: una lettura che si inarca su tutte le lingue europee e che si radica pure in un epigramma che Marziale dirige contro un avversario (tale Quincianus). Se in francese *plagiaire* è, come voce, riconducibile tra l'altro al geografo Thévet (1540), in contesti italiani si accerta – un divario cronologico significativo – solo nel 1723-211 (Salvini).

Una pagina di estrema delicatezza di lettura e raffinatezza è costituita – già vi si è accennato – dal passo in cui, sulla scia del *Buscón del Quevedo,* Colón mostra la necessità di fare delle esegesi in finezza per rendersi conto prima e apprezzare poi certi sottili giochi di parola intertestuali e di doppio, triplice livello, in cui vengono ad esempio allusivamente immessi componenti come il gioco delle carte, il flusso dei denari sul tavolo dell'osteria e certa disponibilità di una donna. Un gioiello di acribia testuale e di sapida lettura in trasparenza. Felice, a [654], il commento di «piroletta idiomatica». Ma sui calembour si deve tornare, in rapporto a *basilea,* ‚forca', applicato in usi gergali: uno dei numerosi calembour geografici con cui, proprio in rapporto alla „sfortuna" di finire sul patibolo, si sfogavano taluni gruppi di gerganti: cfr. il semantismo e l'espressione *essere impiccati* da cui viene creato *finire in Piccardia* (gerghi it. del Cinquecento) ‚essere impiccati': anche qui l'allusione geografica è secondaria.

Un modulo frequente tra i gerganti suscitò anche formulazioni come *andare a Carpi* (1545) da *carpire* ‚rubare' e toscano del 1960 *andare a terra Cavolini* ‚morire', un top. inesistente, frutto di un ricamo su *andare a far cavoli* ‚andare a marcire in una fossa'. Nel caso di *fue presto en basilea,* fu impiccato, si faceva leva sul verbo gergaleggiante *basir(e),* morire, che si ha (seppur sporadicamente) sia in ambiti

iberici, sia francesi, sia italiani; si spiega così anche l'aggettivo catalano *basilea* ‚mortecina (carne)', del 1568 [339].

Di interesse morfologico e nel contempo stilistico sono le pagine dedicate a forme a doppio imperativo [468-494] come *cortapisa, quitapón, vaivén, bouillabaisse, tiramolla, cantimplora.* Di arrichimento per la lessicologia europea si rivelano poi notizie come quelle su *girigonça* ‚gergo', dal 1492 [91], *estafar* ‚sottrarre denaro in maniera subdola', che illumina anche motti italiani [65], *listo* che viene persuasivamente [93-95] ascritto ad ambienti gergali: il che agevolerà domani una ricerca etimologica in chiave culturale. Che si debba muovere da un semantismo iniziale del tipo ‚stare all'occhio, stare attento' per poi passare anche a ‚esser rapido, pronto a reagire, essere sollecito' sembra assodato: sì che non mancano gli agganci con battute come *quello è un lestofante* ‚è un furbo' e altri elementi che abbiamo esaminati nel 2001. Preziosi, poi, i rilievi moderni, come quel *rozagante* di cui [372-401] si danno, con vivida attenzione, riscontri da giornali del 1962, 1995 e da emissioni televisive del 1994.

Interessanti altri approfondimenti, come quello svolto su *volcán/vulcan,* catalano *volcà,* portoghese *vulcão:* visti dalla gente come pertugi di sfogo dell'inferno collocati soprattutto nelle isole Lipari, non a caso chiamate *Vulcani insulae.* Ma una dilatazione dell'esperienza e della voce comporteranno le scoperte del Nuovo Mondo da parte di portoghesi e castigliani: così, una nozione siciliana verrà, per estensione, applicata a realtà del mondo americano. Il ricercatore offre documentazione di prima mano, che viene per molti riguardi a correggere delle precedenti interpretazioni corominiane. Splendida, l'impostazione semantica e documentaria della problematica di *tafanario* ‚deretano' che [467] viene definitivamente riconosciuta come una lepidezza, nella fattispecie di sacrestia. Che, con un che di irriverenza, tra certi gruppi conventuali, si alludesse talora al sacro per indicare il profano e anche cose quanto mai grossolane, emerge pure dal fatto che *asperges,* strumento per l'aspersione, venne (non solo in Italia) fatto slittare ad indicare ‚phallus'; altri paralleli di simili audacie in rapporto a *tafanario* sono del resto dati nel recente *Dizionario dei modi di dire* (Milano, Garzanti, Grandi Opere 2001).

Originalità e sicurezza di approccio sono piene anche quando [554-571] viene smontato dall'interno il mito linguistico della incisività del greco massaliota, che era stato invocato come elemento suscettibile di recare una spiegazione per varie forme ornitonime come *compère-loriot* e come *compàre-peren, compare-Pietro* che vanno invece [566] interpretati nella chiave dell'animale totem: si vedeva nell'animale una figura protettiva, di riferimento, di integrazione famigliare. Di qui il ricorso alla personificazione.

Con questo nuovo volume Germán Colón imprime insomma una svolta coraggiosa e forte alla ricerca sia filologica sia linguistica, aprendo a prospettive nuove che rendono più intenso il nostro sguardo sulla lingua e sul suo radicarsi nella vita delle comunità.

Ottavio LURATI

Lidio NIETO JIMÉNEZ, *Tesoro lexicográfico del español marinero anterior a 1726.* Madrid, Arco/Libros, 2002, 188 pp.

El *Tesoro lexicográfico del español marinero (= TELEMA)* es un adelanto del *Nuevo tesoro lexicográfico español* que prepara el autor, quien en los años noventa

del pasado siglo se lanzó a planear un diccionario o tesoro de los diccionarios españoles anteriores a la aparición en 1726 del *Diccionario de Autoridades*, obra con la que comienza la moderna lexicografía española. El repertorio que aquí señalamos se ciñe al campo específico del vocabulario marinero.

Samuel Gili Gaya trabajó durante muchos años en la gigantesca empresa de publicar un *Tesoro Lexicográfico*, que abarcaba todos los vocabularios y diccionarios castellanos desde 1492 y 1726, es decir la época comprendida entre el vocabulario de Nebrija y el primer repertorio académico. Esta obra, que sólo ha llegado a la letra E-, fue víctima de la Guerra Civil de 1936-1939 y de la desidia y mala voluntad de quienes, tras la contienda, detentaron el poder. Los materiales inéditos fueron objeto de un injustificado abandono y de muchos despojos y el autor estuvo confinado en un alejado instituto de segunda enseñanza.

Lidio Nieto ha querido realizar un tesoro lexicográfico independiente, de nueva planta, el *NTLE*, cuyo tope cronológico también lo sitúa en 1726 y da cabida a más obras, pues tiene en cuenta diccionarios que van de una lengua extranjera al castellano, mientras que en Gili Gaya el idioma fuente era siempre el castellano, y así se dejaban de lado repertorios tan importantes como el *Universal Vocabulario* de Alonso de Palencia (1490, latín-español) o el diccionario trilingüe de Hornkens (1599, francés-español-latín), que es la base de los léxicos de Palet y de Oudin. Ahora L. Nieto, con la ayuda de Manuel Alvar Ezquerra, está finalizando la empresa y hay que desearle una feliz y rápida conclusión.

La singularidad del léxico marinero, su unidad temática es lo que justifica que el *TELEMA* pueda publicarse aparte, como simple avanzadilla del gran repertorio. El corpus está formado por doce obras lexicográficas marineras. Las cuatro primeras en el tiempo, de 1538 a 1587 son independientes entre sí, pero a partir de hacia 1600, con el anónimo *Bocabulario navaresco,* empieza la transfusión lexical, la cual con término más acertado el autor llama "filogenia" de los repertorios (pp. XI-XLIII). Ello ocurre desde el momento en que hay impresa una fuente lexicográfica, como la de Diego García de Palacio (*Instrvción návtica para el buen vso y regimiento de las naos*, México, 1585). Digamos, de paso, que ahora se han publicado las concordancias del primer repertorio de Alonso de Chaves (antes de 1538): Elena Carpi, *El léxico del Cuatripartitu en Cosmographía Práctica de Alonso de Chaves*, Madrid, UNED, 2001.

Dispuestos los materiales por orden alfabético de las entradas, tenemos una mina de información extraordinaria. Ahora que el autor nos ha ofrecido las entradas y las distintas definiciones resulta fácil ver lo que es original y lo que es mero calco o plagio. Es lástima que a veces se pierdan algunos términos marineros, porque en los repertorios no son objeto de un lema o entrada. Es lo que Lázaro Carreter llamaba «pistas perdidas en el Diccionario». He aquí unos ejemplos:

- *vaivén* es durante los siglos XV y XVI un término marítimo (cf. *Para la historia del léxico español*, Madrid, Arco/Libros, 2002, 483-486), aparece en el repertorio bajo *dar* (Fdez. Navarrete 1675: *dar bayvenes*).
- *honda* se recoge en el Voc marít. 1722, pero ya está (s.v. *eslinga*) en Gamboa, 1690, con la grafía normal *onda*.
- *rabiza* no aparece, pero está s.v. *ceguiñuela*.
- *gobernar* comienza en Salazar 1600, pero ya se halla en Chaves, 1538, s.v. *gobernalle*.

- *goruatón* sólo está en Chaves 1538, pero el artículo *escotera* permite encontrarlo también en varios repertorios posteriores.
- *galafatear*, variante de *calafatear*, tiene una entrada con indicación del Voc. Marit. 1722, pero el artículo *carena* consigna antes, en 1614, dicha variante.

Esto son sólo unos reparos mínimos que en nada afectan a la importancia de esta obra, que, como tengo dicho, ofrece una riqueza de vocabulario técnico riquísima, y las observaciones de tipo etimológico, semántico, etc., que permiten hacer esos materiales son muchísimas. El *TELEMA* viene presentado con el buen gusto con que Arco/Libros siempre imprime sus obras.

Germán COLÓN

Una CANGER, *Mexicanero de la Sierra Madre Occidental*. El Colegio de México, 2001, 180 pages.

Ce volume porte le numéro 24 de la série de l'"Archivo de lenguas indígenas de México" dû à l'initiative de Jorge A. Suárez et Yolanda Lastra.

Le mexicanero est un dialecte nahuatl (aztèque) de la région de Durango parlé par 200 à 300 personnes. La description suit les principes de la collection: réponses à un questionnaire grammatical et lexical, complété par un texte et une conversation.

Le bilinguisme avec l'espagnol a entraîné un nombre important d'emprunts et a marqué aussi la syntaxe.

Dès 1692, Juan Guerra, dans son *Arte de la lengua mexicana* relevait cette influence et en citait de nombreux exemples: "¿Quieren *almorzar*?" se disait *ticnequi ti*-almorçaro-*z*? comme aujourd'hui Una Canger signale

> "el hombre mató al *perro*",
> *u-ki mikti in* pelo *in taka-t*.

ou encore

> "esta casa es *vieja*",
> *inin kal* byeho.

Cet ouvrage intéressera particulièrement les chercheurs dans le domaine des langues en contact.

Bernard POTTIER

CATALAN

Cristià CAMPS, Renat BOTET, *Diccionari Català-Francès*, Barcelona, *Enciclopèdia Catalana*, 2001; XCIII + 1230 pages, format 14/21.

La très active *Enciclopèdia Catalana* vient de publier ce dictionnaire catalan-français (D.C.F.) dû à Cristià Camps, professeur à l'Université Paul Valéry de Montpellier, et Renat Botet, professeur de lycée honoraire, secondés par une dizaine de collaborateurs. Il s'agit d'un ouvrage qui se veut avant tout pratique, tel que le

réclament les étudiants de catalan et tous les traducteurs, lesquels ne disposaient guère jusqu'à présent que de vocabulaires succincts, voire entachés d'erreurs. Le volume paraît présenter la solidité matérielle nécessaire à un manuel et le texte est d'une présentation claire et agréable, encore qu'il soit permis de trouver agaçante l'absence de point après les abréviations. La lecture en est facilitée par des instructions détaillées. Outre les indications habituelles dans ce genre de dictionnaire on en trouve de plus rares et qui seront sans doute fort utiles aux catalanisants, comme la prononciation figurée qui est celle du dialecte central, de même que les éléments de grammaire qui n'occupent pas moins de 93 pages. Dans sa préface fort louangeuse M. Cl. Zimmermann souligne, entre autres qualités, l'*ingéniosité* des auteurs qui par de brèves définitions, des synonymes, des champs d'application, en catalan, précisent l'acception particulière d'un vocable avant de donner les équivalents français. Citons par exemple:

> **badar** |bəðá| v tr (*obrir al llarg*) fendre. ~ *el cap*, fendre le crâne. || (*guaitar*) guetter, épier. || ~ **els ulls** ouvrir (écarquiller) les yeux. *Bada uns ulls com unes taronges*, il ouvre tout grands les yeux (il fait, il ouvre des yeux comme des soucoupes)...

Dans le même souci, les noms de plantes et d'animaux sont suivis du nom scientifique (mais sans que soit précisé le systématicien):

> **canyota...** *f* BOT (Sorghum halepense) sorgho *m* d'Alep.
> **ratolí...** *m* ZOLL (*múrid*) souris *f.* | ~ **comú (domèstic)** (*Mus musculus*) souris communes...

La couverture annonce 60.000 entrées – noms propres compris –. À titre de comparaison le *Diccionari Català-Valencià-Balear* (D.C.V.B.) d'Alcover et Moll – qui a d'autres ambitions – doit en comporter plus de 130.000; le *Diccionari General de la Llengua Catalana* (D.C.LL.G.), de Pompeu Fabra, qui ne contient pas de noms propres, environ 50.000. C'est dire la richesse du vocabulaire traduit par le D.C.F. Dans l'introduction les auteurs exposent leur dessein: «Nous avons voulu présenter un vocabulaire complet et actuel, faisant leur juste place aux tournures idiomatiques, aux phrases exemples, aux néologismes les plus fréquents et aux termes techniques, aux régionalismes, aux mots et locutions relevant de la langue familière, populaire, vulgaire, voire argotique.» Par conséquent ils ont dû faire un choix et aussi large que soit celui-ci il suscitera forcément quelques regrets. Par exemple l'expression *perdre l'esma* est rendue par *perdre la tête*, mais non par *perdre le sens, s'évanouir*, sens qu'elle a dans le Conflent.

Ce mot d'*esma*, un des plus délicats parfois à rendre en français lors de la traduction d'un texte, mérite peut-être qu'on s'y attarde un instant. Le premier équivalent donné par le D.C.F. est *courage*. On peut supposer qu'il s'agit là de l'acception la plus actuelle et la plus courante. Voyons les sens donnés par quelques ouvrages que nous avons sous la main:

- D.G.LL.C.: *Aptesa a fer instintivament, maquinalment alguna cosa. Caminar d'esma. Perdre l'esma.*
- Diccionari Català General (M. Arimany):
  1) *Aptesa feta habitud fins a tal punt que permet de fer les coses sense pensar-hi.*
  2) *Orientació natural per a fer les coses habituals.*
  3) *No tenir esma, no tenir ànim, delit. Desesmar-se.*

- Diccionari Català Illustrat (E. Vallès): *Hàbit o facilitat d'encertar, cast. tiento, tino; fr. tact* (sic); *angl. tact, knack.* || *D'esma, loc. adv. de rutima.*
- D.C.V.B.:
  1) Ant...
  2) *Aptitud per a caminar o obrar instintivament maquinalment, sense veure o atendre; cast. tino...*
  3) *Estat conscient, noció d'allò que ens succeeix, cast. sentido, conocimiento.*
  4) *Ús de les facultats intel·lectives; coneixement, seny; cast. conocimiento, seso.*
  5) *Força d'esperit, coratge, delit; cast. ánimo.* Etc.

On voit comme l'entreprise était nécessaire et malaisée.

Sans doute y a-t-il quelques équivalents à revoir:

abocar... || fig (*diners, recursos*) employer, consacrer, recourir intr. || ...

Peu versé dans la science financière, nous comprenons mal le sens du dernier verbe.

abeurar... couler du mortier dans les joints de carreaux pour les garnir.

Il ne s'agit pas d'une traduction, comme on le voit, mais d'une définition. L'équivalent français serait *jointoyer* qui figure dans le moindre dictionnaire et bien qu'à vrai dire, si nous en croyons les souvenirs d'un ancien apprenti, les maçons et autres ouvriers du bâtiment disent, sans recourir à un jargon plus précis, *faire les joints.*

Certes, un usage assidu permet de découvrir les petits défauts inhérents à cette sorte d'ouvrage, mais nous ne doutons pas après avoir feuilleté celui-ci qu'il rendra de grands services aux linguistes, et pas uniquement aux traducteurs étudiants ou professionnels.

Louis BALMAYER

Olga CUBELLS BARTOLOMÉ, *El parlar de la Palma d'Ebre (Ribera d'Ebre)*, Pròleg de Pere Navarro Gómez, La Palma d'Ebre, Associació Cultural l'Espona, 2001, 189 pp.

El llamado generalmente catalán occidental ha sido hasta hace poco una de las parcelas de la lengua catalana más descuidada. Últimamente asistimos a un esperanzador cambio, en lo que respecta al catalán noroccidental. Pero las tierras tarraconenses de la Ribera d'Ebre (al norte de Tortosa) apenas habían sido exploradas. Con este cuidadoso y bien editado estudio microdialectológico de Olga Cubells sobre el habla de Palma d'Ebre, su pueblo natal, el panorama da por completo un vuelco. La autora nos ofrece un trabajo de una metodología bastante tradicional, pero con un tratamiento moderno y además exhaustivo. Y es una suerte que se recoja información lingüística sobre el mundo tradicional (la tierra, las tareas del campo o la evolución agrícola de los último tiempos, etc.) salvando así muchos testimonios de un modo de vida en constante cambio y en peligro de extinción. Han sido 3956 las cuestiones preguntadas en un pequeño pueblo esencialmente agrícola y ganadero que, según la autora [23], está bastante alejado de cualquier centro urbano y cuyo censo era de 421 personas en 1996. La situación para una encuesta es, pues, excelente.

Tras proporcionar información metodológica y tras exponer la historia, situación geográfica y desarrollo socioeconómico de la localidad estudiada, pasa Olga Cubells a describir el registro coloquial del catalán de la localidad: fonética, morfología, morfosintaxis, sintaxis y léxico. Estos grandes apartados son tratados muy a fondo, teniendo siempre presente lo que sobre cada fenómeno estudiado han dicho los diversos autores y procurando dar razón de los hechos constatados. Es de agradecer que todas las voces vayan acompañadas de la correspondiente transcripción fonética de la API, en particular que también se presente la conjugación [68-85]. El léxico, al que se dedica una buena parte del libro [104-152], viene presentado en catorce campos semánticos, seguidos de una relación de frases hechas; luego la autora señala qué voces coinciden con otros dominios del catalán (dominios occidental, noroccidental, leridanoi, tortosino, valenciano). Esta recogida del vocabulario, tan rico, -e interesante además por la situación geográfica entre el noroccidental y el valenciano septentrional y el tortosino- no merece sino parabienes. Si tuviera que hacer una pequeña observación, diría que tal vez no era necesario que se definiesen tan pormenorizadamente con metalengua científica los diversos lexemas, sobre todo los nombres de plantas: «**Pastanaga** [transcripción fonética]: Planta herbàcia biennal de la família de les umbel·liferes (*Daucus carota*), de fulles bipinnatisectes, flors blanques o roses, fruits en diaqueni i d'arrel *dobla* i ataronjada, mengívola i molt nutritiva» [116]. Bastaba quizá con el nombre científico, sin pecar por carta de más.

A continuación viene una recopilación de siete textos dialectales en ortografía normal (cuando es necesario adaptada a la fonética del pueblo) y en transcripción fonética [163-175] y cierra el libro una extensa bibliografía.

La autora prepara un estudio de caráter geolingüístico acerca de "els parlars de la comarca de la Ribera d'Ebre" [8]. El trabajo que aquí hemos señalado hace augurar un extraordinario avance en el conocimiento de una parcela del mayor interés de la lengua catalana y completará los datos que ya nos ofrecen los recientes atlas de la diócesis de Tortosa de Lluís Gimeno Betí y del conjunto del dominio por Joan Veny y Lídia Pons.

Germà COLÓN

Míkel DE EPALZA, *L'Alcorà. Traducció de l'àrab al català, introducció a la lectura i cinc estudis alcoràmics*, amb la col·laboració de Josep Forcadell i Joan M. Perujo, Barcelona, Proa, 2001, 1277 pàgs.

¿Por qué razón señalo en una revista de lingüística una traducción del árabe? Empiezo confesando que no soy arabista y que estas líneas no pueden ser más que una bienvenida a la primera traducción del Corán o Alcorán a la lengua catalana, acontecimiento editorial de gran trascendencia.

El conocido catedrático de estudios árabes e islámicos de la Universidad de Alicante, Míkel de Epalza, vasco de nacimiento, buen conocedor de las lenguas hispánicas y asimismo de la teología católica, se ha lanzado a una empresa de altos vuelos, ayudado por dos filólogos de lengua catalana: Josep Forcadell i Joan M. Perujo, ambos también de la Universidad de Alicante.

Del Alcorán existen desde hace tiempo versiones directas o indirectas a los principales idiomas de cultura; en español hay 28, con casi cien ediciones desde el siglo XIX, y al portugués 9, con doce ediciones. Pero el catalán carecía de traducción, y ello paradójicamente ante el hecho de que, en la edad media, Ramon Llull había intentado, con sus *Cent noms de Déu* y las *Oracions de Ramon,* mostrar que la pretendida inimitabilidad del texto sagrado musulmán podía ser superada literariamente por cristianos. Para problemas, censuras y polémicas en tierras de la Europa central en torno a ese libro envío al capítulo dedicado a «Die Basler Koranausgabe» de C. Gilly, *Spanien und der Basler Buchdruck bis 1600*, Basel/Frankfurt a. M., 1985.

La larga espera para el catalán ha sido recompensada con la aparición del texto de Míkel de Epalza, correcto y literario, en un lenguaje estilísticamente muy agradable.

No me aventuraré a comprobar la justeza de la traducción del árabe. Sólo diré que la lectura de esta versión, sobre todo si se realiza en voz alta, permite captar su dulce melodia. En árabe *Al-Qurân al-Karîm* significa 'la noble recitación'. Esta traducción, con un lenguaje comprensible, pero esmerado y una denodada tensión poética, ha conseguido precisamente el objetivo de conservar la musicalidad del original; además la disposición tipográfica del texto catalán permite seguir fácilmente el melodioso ritmo de los versículos o aleyas de cada sura o capítulo. La puntuación encauza la lectura pausal del *Alcorà*. En cambio, se ha prescindido, naturalmente, de dos elementos fundamentales del texto árabe: la prosa rimada *saj`* y las aliteraciones, imposibles de integrar en cualquier traducción a las lenguas romances. Los intentos de quienes han querido ir en esa dirección han llevado al fracaso.

El texto de esta edición va acompañado de una introducción a una lectura catalana del Alcorán (págs. 7-27) y de cinco novedosos estudios: «1. Bibliografia hispànica sobre Aràbia, Mahoma (Muhàmmad) i l'Alcorà», «2. L'Alcorà i la vida religiosa dels musulmans», «3. Inimitabilitat de l'Alcorà. Valor de les traduccions segons els teòlegs musulmans», «4. Traduccions hispàniques de l'Alcorà» y «5. Principis d'aquesta traducció alcoràmica de l'àrab al català» (págs. 983-1201). Siguen la correspondiente bibliografía y varios índices. De estos eruditos estudios puede interesar a los romanistas ante todo el número 5, en donde Epalza compara regularmente en nota al pie de página esta traducciín catalana con otras versiones al español, portugués, italiano y francés, y así se realzan las novedades metodológicas introducidas. También los estudios 1 y 4 tienen una clara dimensión románica, en particular hispánica (español, catalán, portugués).

Esta versión catalana está teniendo en España una gran aceptación y ha sido recompensada con varios prestigiosos premios. En estos momentos va a aparecer una segunda edición.

Míkel de Epalza, que tanto ha hecho por las letras catalanas con sus estudios sobre Anselm Turmeda y, entre otras actividades, con la publicación junto a María Jesús Rubiera desde 1984 de la revista *Sharq Al-Andalus,* se ha ganado el agradecimiento y la admiración no sólo de islamistas, sino también de los romanistas.

Germà COLÓN

DOMAINE GALLO-ROMAN

Jean-Claude CHEVALIER, *Histoire de la grammaire française*, Paris, Presses Universitaires de France (*Que sais-je?*, 2904), 1996, 128 pages.

Ce *Que sais-je?* offre une histoire de la grammaire française[1] qui respecte la progression chronologique, tout en essayant d'enrichir la périodisation externe par une articulation «intrinsèque». Les titres des différents chapitres reflètent cette volonté d'aller au-delà d'une «annalistique» et d'une prosopographie: «Les premières grammaires» (chap. I, pp. 7-12); «Les grammaires françaises à la Renaissance» (chap. II, pp. 13-28); «Les grammaires de l'âge classique» (chap. III, pp. 29-47); «Les débuts de la grammaire générale» (chap. IV, pp. 48-61); «Les grammaires du XVIII^{e} siècle» (chap. V, pp. 62-99); «Le XIX^{e} siècle. Les grammaires scolaires et le mouvement scientifique» (chap. VI, chap, pp. 100-110); «L'irruption de la linguistique dans la grammaire 'traditionnelle'» (chap. VII, pp. 111-126).

Le lecteur de cette synthèse fera bien de recourir à l'œuvre maîtresse de Jean-Claude Chevalier, *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)* [Genève, 1968], non seulement parce que l'analyse qui y est offerte pour la période 1530-1750 (correspondant aux pp. 13-88 de ce *Que sais-je?*) est beaucoup plus détaillée et nuancée, mais aussi parce que Chevalier y proposait déjà une visée de la grammaire (et de la linguistique, et aussi – au plan réflexif – de l'historiographie et de l'épistémologie de la linguistique) qui sous-tend son œuvre entière de grammairien et d'historien de la grammaire et de la linguistique. On pourra ainsi lire avec plus de profit encore cette synthèse très dense, dans laquelle l'auteur a dû prendre plusieurs options [cf. 4-5], imposées par les contraintes d'espace.

D'emblée, Chevalier ne laisse planer aucun doute sur son objectif: il s'agit de décrire l'histoire de la grammaire française dans ses rapports multiples à des traditions de réflexion et de pratique grammaticales (en Occident); en même temps, il s'agit de situer la place (changeante) de la grammaire (française) dans un contexte institutionnel, sur le marché des produits culturels et scientifiques, dans la vie des sociétés: c'est ce que Chevalier appelle «le champ d'exploitation». Pourquoi, pour qui, comment, et où a-t-on (un *on* impersonnel qui cache, malheureusement, toute la personnalité – parfois si captivante – des «grammatistes», «grammairiens» et «linguistes» auteurs d'ouvrages grammaticaux) écrit et publié des grammaires du français? Voilà la perspective adoptée.

C'est dans une visée de longue durée que Chevalier envisage l'activité du grammairien: comme il l'indique à plusieurs reprises, les objectifs, les méthodes et les concept(ion)s des grammairiens ont (eu) la vie plus longue que leur carrière. Métier

(1) L'auteur a privilégié les grammaires françaises écrites en France (ou par des francophones); pour une perspective moins restreinte, voir nos articles «Französisch: Grammatikographie» et «Geschichte der Grammatiken und Sprachlehren romanischer Sprachen», dans G. Holtus - M. Metzeltin - Chr. Schmitt (Hrsg.), *Lexikon der romanistischen Linguistik*, respectivement Bd. V/1 (1990) et Bd. I/1 (2001).

atavique, mais les grammairiens n'ont pas manqué d'astuce pour mettre du vin nouveau dans de vieilles outres ni pour couler du vieux vin dans des outres neuves... D'ailleurs, les mânes d'Apollonios Dyscole, de Donat et de Priscien continuent à nous hanter; à travers l'ambition d'une syntaxe explicative, à travers la présence incontournable d'un schéma de parties du discours, ou encore à travers le concept de transitivité.

Dans le premier chapitre, Chevalier rappelle cette dette à l'égard de la grammaire grecque et latine, mise à de nouvelles sauces par les grammairiens du Moyen Âge. Le contact avec les vernaculaires, en l'occurrence le français, a été pénible: la mise en grammaire du français se fera (par besoin pratique) en Angleterre, mais à coup de bricolages (le modèle latin ne se plie pas entièrement aux faits du français, et vice versa) et sans donner des résultats très convaincants: on sait que le *Donait françois* (rédigé vers 1410) est lacunaire et qu'il laisse en suspens beaucoup de problèmes(2). Mais la présence de textes «sur la langue» – esquisses grammaticales, lexiques, listes de conjugaisons, *Manières de langage*, etc. – est un indice significatif de l'importance croissante du français, tout particulièrement de la variété parisienne.

Mais c'est bien au XVI^e^ siècle que la grammaire du français prend des contours très nets: c'est là à la fois le mérite d'auteurs importants comme Palsgrave, Dubois, Meigret, Ramus – il faudrait y ajouter les efforts, passés sous silence par Chevalier, de Robert Estienne, Antonius Caucius et Johannes Serreius(3) – mais c'est aussi le mérite d'une technique, l'imprimerie, qui met des textes uniformes (et mieux organisés spatialement) à la disposition d'un large public de lecteurs. Comme le montre Chevalier, c'est au XVI^e^ siècle que le champ de la grammaire française est débroussaillé et articulé: on fixe les cadres de description (graphophonétique et morphologique, et parfois timidement syntaxique), on discute le problème de l'usage (et de la norme) et on affronte des problèmes de taille (détermination du nom; diathèses verbales, etc.), tout en restant fidèle à l'articulation globale des modèles latins. On hésitera sans doute à suivre Chevalier quand il écrit que Dubois (1531) constitue «une sorte de morphophonétique générale» [17] et que son analyse des formes et des fonctions «marque un souci profond d'interpréter un monde en pleine expansion» [18], mais on ne peut que savourer les belles pages consacrées à Meigret [20-22] et à Ramus [22-26](4). En fin de chapitre [28], Chevalier note l'écart entre la production en grammaire latine et celle en grammaire française au XVI^e^ siècle.

---

(2) Cf. nos articles «La plus ancienne grammaire du français», *Medioevo romanzo* 9 (1984), 183-188 et «Les premières grammaires des vernaculaires gallo-romans face à la tradition latine: stratégies d'adaptation et de transformation», in I. Rosier (éd.), *L'héritage des grammairiens latins de l'Antiquité aux Lumières* (Paris, 1988), 259-269.

(3) Sur ce dernier, voir notre contribution «Les débuts de la grammaticographie française à Strasbourg: la *Grammatica Gallica* de Jo(h)annes Serreius», in J. De Clercq - N. Lioce - P. Swiggers (éds), *Grammaire et enseignement du français 1500-1700* (Louvain/Paris, 2000), 425-459. Madame A. Jacquetin (Paris) prépare une édition (avec traduction française) de la grammaire de Serreius.

(4) Mais pourquoi diable n'utiliser que l'édition de 1572, alors que celle de 1562 présente tout le charme de la démarche tâtonnante du grammairien?

Le chapitre III concerne les grammaires du XVII^e siècle. Figurent au premier plan les ouvrages de Maupas (un peu déprécié – à tort, à mon avis, car l'auteur fournit une fine analyse des temps et étudie en détail l'emploi des articles)(5), d'Antoine Oudin (le premier grammairien de la langue classique) et de Vaugelas(6), l'observateur-juge qui recourt à l'usage de la plus saine partie de la Cour, mais aussi à l'analogie et à des critères subjectifs (harmonie, élégance) et qui fait dévier la description de la langue vers la stylistique et la lexicologie, genres plus distrayants. Le chapitre s'arrête sur la mention de travaux plus didactiques, la grammaire de Chiflet(7) et celle de Mauger. On regrettera l'absence de grammairiens intéressants comme Vairasse d'Allais(8) et de la Touche.

La scansion chronologique par siècles des chapitres est alors rompue, car le chapitre IV concerne lui aussi le XVII^e siècle; il est entièrement consacré à «ce petit livre de 108 pages paru en 1660» [48](9), la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal. De cet ouvrage, Chevalier esquisse le contexte (janséniste), résume la portée épistémologique, discute le contenu et brosse la réception. Chevalier insiste sur la perspective sémiotique des auteurs de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, qui entraîne une nouvelle répartition des classes de mots et instaure des concepts syntaxiques opératoires. Il ne cache pas son admiration devant l'effort d'Arnauld et Lancelot: «On espère avoir donné en ces quelques pages une idée de cette grammaire saisissante. Elle tire toute sa force de son ambition: réduire tout domaine, si complexes qu'en soient les apparences, au fonctionnement de quelques principes combinables. La pratique n'avait de sens que dans la rationalité» [59].

Le chapitre le plus long [62-99] est celui consacré au XVIII^e siècle. Chevalier s'y concentre sur quelques auteurs: Régnier-Desmarais [62-64], Buffier [64-68], Girard [68-69 et 73-79], Du Marsais [70-72 et 79-85], Beauzée [85-88], Condillac [88-91], Domergue [91-93], Silvestre de Sacy [95], Thiébault [96] et Destutt de Tracy [97-99]. Il y retrace, dans des pages serrées, le développement de la syntaxe au XVIII^e siècle; le chapitre est plein d'analyses judicieuses. On pourrait regretter le peu de place fait à Restaut [72-73] et l'absence de Vallart et de Sicard.

Le chapitre VI, consacré aux grammaires scolaires et le mouvement scientifique raconte d'abord une triste histoire: celle de la morosité des grammaires scolaires

---

(5) P. 32, l. 33-34: le «mon» dans la formule affirmative *c'est mon* n'est pas un «curieux enclitique», c'est un pronom tonique au sens plein, à valence substantivale [cf. cependant FEW 6, 3, 216b].

(6) «C'est donc un mondain intelligent qui mit ses talents de grammairien au service des princes. Avec une certaine malchance: il fut gouverneur des enfants de la maison de Carignan, dont l'un, dit la tradition, était bègue et l'autre muet» (pp. 39-40).

(7) À la p. 47, l. 10-11, on corrigera le passage à son propos: le père Laurent Chiflet était déjà mort quand sa grammaire fut publiée en 1659, non pas à Bruxelles, mais à Anvers (on corrigera aussi le titre signalé par Chevalier en *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise*).

(8) Voir P. Swiggers, «Méthode et description grammaticales chez Denis Vairasse d'Allais», in P. Swiggers (éd.), *Grammaire et méthode au XVII^e siècle* (Louvain, 1984), 68-87.

(9) En fait, l'édition de 1660 comporte 147 pages.

– grammaires d'enseignants, d'inspecteurs ou d'amateurs épris d'édification nationale – véhiculant une analyse logique à côté d'une analyse grammaticale, toutes les deux au service de l'orthographe[10]. Inutile de faire le procès des ouvrages de Letellier, Noël et Chapsal, Larive et Fleury et autres Girault-Divivier: c'est un éclectisme mal digéré et n'offrant guère de description satisfaisante des véritables problèmes grammaticaux. À cela s'ajoute que le XIX^{e} siècle nous réserve encore un autre sujet d'apitoiement: la grammaire (historico-)comparative, pourtant préparée par des travaux français, passe devant le nez des Français, qui ont les yeux braqués sur leur langue universelle et sur le culte du génie français. Belle occasion ratée, qui fera grincer les dents, un demi-siècle plus tard, à Michel Bréal et Gaston Paris.

Le dernier chapitre est consacré à la difficile relation entre la grammaire et la linguistique[11]. La complexité est accrue par le peu de distance réflexive à l'égard d'une période en cours; on notera aussi que Chevalier ressent un autre malaise: celui de faire le départ difficile entre grammaire et lexicographie [120-121]. S'y ajoute la prolifération de modèles théoriques, structuralistes et post-structuralistes: la diversification prend le pas sur l'unification (en dépit d'efforts récents pour créer des «grammaires d'unification»). Pour les grammairiens, il s'agi(ssai)t donc d'éviter l'étiquette de «grammaire traditionnelle»; mais les déclarations d'intention sont vite faites, autre chose est de les réaliser. À l'autre bout, on notera que la modernité affichée n'est pas nécessairement porteuse de progrès descriptifs (osera-t-on évoquer l'utilité didactique?). Au milieu de cette broussaille (parfois plutôt une grisaille), Chevalier dégage des personnalités fortes (Brunot, Guillaume, Tesnière), des projets de longue haleine menés à bout (Damourette et Pichon, Sandfeld), des éclats de réussite (Grevisse, Togeby), des catastrophes (la *Grammaire* de l'Académie). Pour les années 1950 et suivantes, Chevalier a préféré nous offrir un panorama égalisé.

Il est significatif que ce *Que sais-je?* se termine par ces lignes quelque peu agnostiques: «Autant que l'évolution des disciplines, c'est leur répartition à l'intérieur du champ qui importe. L'avenir nous dira ce qu'il adviendra de mouvements très rapides, liés aux mutations non moins rapides des institutions et des technologies professionnelles» [126].

Qu'il me soit permis de proposer quelques corrections et observations critiques, qui pourraient être mises à profit pour une nouvelle édition de ce livre dense et stimulant.

P. 8, l. 23: mieux vaut écrire «notation» au lieu de transcription; p. 9, l. 21-22: il vaut mieux ne pas désigner les dialectes français comme des «amalgames d'origine diverse»; p. 13: seule une partie de *Lesclarcissement de la langue françoyse* (1530) de Palsgrave circulait en manuscrit avant l'impression; p. 27, l. 10-11: la grammaire de Robert Estienne fut d'abord publiée en version française (*Traicté de la grammaire-*

(10) Voir à ce propos les travaux d'André Chervel, tout particulièrement son ouvrage *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire* (Paris, 1977).

(11) Pour cette problématique, on se reportera désormais à la thèse de doctorat de P. Lauwers, *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique: une étude historiographique et épistémologique de la grammaire française entre 1907 et 1948* (K. U. Leuven, 2001).

françoise, 1557) et c'est en 1558 qu'Estienne publia son *Gallicae grammatices libellus* (les *Hypomneses* de son fils Henri Estienne apporteront un complément au texte latin); p. 28, l. 11: la première édition de la Minerva de Sanctius est de 1562; p. 30, l. 23-24: «il va de soi qu'elle est en français» (il s'agit de la grammaire de Maupas): non, car Maupas s'explique justement, dans son épître «A tous seigneurs et gentilshommes d'autre langue & païs, amateurs de la langue Françoise», pourquoi il a rédigé sa grammaire en français; p. 31, l. 15-16: «assemblages faits artistement, dit-il, au sens, sans doute, où l'on parle de flou artistique»: non, *artistement* signifie «selon les règles du métier, de la profession, de la discipline»; p. 35, l. 12-25: dans la citation d'Oudin (préface de la grammaire de 1632), on corrigera: reso1u ... ie ne tiens .. esprits. le tascheray ... meilleur estat»; p. 39, l. 22-23: si Vaugelas n'a pas regroupé ses *Remarques* selon le plan d'une grammaire, un auteur anonyme se chargera de le faire en 1657 (*Grammaire françoise avec quelques remarques sur cette langue, selon l'usage de ce temps*, Lyon); p. 44, l. 31-32: en fait, Port-Royal corrigera Vaugelas par une règle plus générale à propos des pronoms relatifs; p. 46, l. 33-34: «le temps n'est pas loin où un spécialiste du russe comme l'abbé G. Girard...»: mais par rapport aux «remarqueurs» du XVII[e] siècle, cela fait plus d'un demi-siècle!; p. 58, l. 32-33: dans la *Grammaire* de Port-Royal, les conjonctions sont définies comme des mots exprimant la manière de nos pensées, il n'en est pas de même des négations et des interrogations; p. 60, l. 15-29: à mon avis, les remarques de Duclos à propos de la bipartition en mots qui signifient les objets de nos pensées et mots signifiant la manière de nos pensées ne reflètent pas une «fâcheuse confusion», mais expriment une critique tout à fait fondée (l'article et la préposition n'expriment pas des objets, et les adverbes constituent une classe ambiguë)[12]; p. 61, l. 17: on n'attribuera pas à Chiflet une véritable «vénération pour Vaugelas»[13]; p. 65, l. 7: de la Touche n'est pas un «auteur d'Amsterdam»: il vivait en Angleterre, mais a fait paraître sa grammaire à Amsterdam[14]; p. 66, l. 24-38: il faudrait réécrire ce passage, vu que la notion de «modificatif»[15] n'entraîne pas une redéfinition de la proposition chez Buffier, mais le conduit à définir la fonction de formes et groupements de formes en termes d'insertion phrastique[16]; p. 67, l. 9-20: les *termes de supplément* chez Buffier ne sont pas des opérations de paraphrase, ce sont des éléments linguistiques dont le statut s'éclaircit à partir d'une paraphrase; dans la citation de Buffier,

---

(12) Voir notre article «La *Grammaire* de Port-Royal et le 'parallélisme logico-grammatical'», *Orbis* 33 (1989), 29-56.

(13) Voir J. Stéfanini, «Méthode et pédagogie dans les grammaires françaises de la première moitié du XVII[e] siècle», in P. Swiggers (éd.), *Grammaire et méthode au XVII[e] siècle* (Louvain, 1984), 35-48 (surtout pp. 46-47).

(14) De la Touche était au service du Duc de Glo(u)cester; dans la préface de sa grammaire (1696), il signale que l'ouvrage n'a pas été imprimé sous ses yeux.

(15) Voir J. Roelandt - P. Swiggers, «La 'modification' comme relation sémantico-syntaxique chez Claude Buffier», *Travaux de Linguistique et de Philologie* 28 (1990), 63-70.

(16) En ce qui concerne les pp. 66-80, où il est constamment question de la phrase, on aura recours à l'ouvrage très détaillé de J.-P. Seguin, *L'invention de la phrase au XVIII[e] siècle* (Paris - Louvain, 1993); à propos de cet ouvrage, voir l'article de compte rendu de N. Lioce - P. Swiggers dans *Orbis* 41.

on apportera une correction: le «ou» de «ou *quand viendrez-vous*» ne doit pas être en lettres grasses; p. 76, l. 22: remplacer «illyrienne» par «serbo-croate»; p. 83, l. 23-26: le couple «identité-détermination» chez Du Marsais concerne le plan des mots, alors que dans la *Logique* de Port-Royal, le même couple concerne le plan des idées; p. 108, l. 7-8: ni Herder, ni Windischmann ne peuvent être présentés comme des sources des idées comparatistes de Schlegel et de Bopp; p. 109, l. 13: il ne faudrait pas mentionner ici le lituanien, qui sera inclus seulement plus tard par Bopp dans la comparaison des langues indo-européennes (à partir des années 1830); p. 116, l. 27-29: l'opposition entre Bally et Brunot est plus tranchée que ne le laisse entendre Chevalier; p. 118, l. 25: il n'y a pas eu de Congrès de linguistique à «Bruxelles-Gand» en 1939 (à cause de la guerre); p. 118, l. 33-36: il ne faut pas associer la *Structure immanente de la langue française* de Togeby à son *Précis historique de la grammaire française*, ouvrage bien différent en portée et en valeur; p. 120, l. 14: Grevisse était professeur dans des écoles militaires (à Namur, Seilles et Bruxelles), non dans un lycée; p. 121, l. 32-33: peut-on dire que la *Syntaxe structurale* de Tesnière (1959; en 1953 fut publiée l'*Esquisse d'une syntaxe structurale*) «apportait une approche neuve de la syntaxe par le lexique»?

P. 16, l. 21, dans le titre de l'ouvrage de Sylvius, lire: *Isagωge*; p. 18, l. 11: «induit par»; p. 18, l. 24: *l'apprēdre* et *curieusemēt*; p. 21, l. 17: comprend; p. 29, l. 23: l'édition de 1625 de la grammaire de Maupas est en fait la troisième édition française; p. 39, l. 1: lire Savoyard; p. 45, l. 26: goût violent des Français; p. 48, l. 18: E. Itkonen; p. 50 n. 2: Mardaga; p. 55, l. 38: *hoti* grec; p. 85, l. 37: le syriaque; p. 95, l. 1: Thiébault; p. 116, l. 7: plutôt «inspecteur du primaire» que «inspecteur primaire»; p. 121, l. 7: français fondamental; p. 121, l. 11 et l. 20: Quemada; p. 123, l. 16-17: favorisaient; p. 124, l. 28: Zribi-Hertz.

Pierre SWIGGERS

Sophie PRÉVOST, *La postposition du sujet en français aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. Analyse sémantico-pragmatique*, CNRS Éditions (Collection Sciences du Langage, dirigée par Christian Hudelot), 2001, 325 pages.

Le présent ouvrage est issu d'une thèse de doctorat préparée sous la direction de Christiane Marchello-Nizia, et soutenue en 1997 à l'Université de Paris 7 - Denis Diderot sous un titre légèrement différent: *Les énoncés à sujet post-verbal en français aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. Analyse sémantico-pragmatique*. S'il en réduit le contenu (l'on passe de 627 pages dans la publication de thèse à 324 pages présentement), il en orchestre les relevés dans des tableaux synthétiques, en creuse les analyses statistiques en recourant aux tests du X^2, dont sont rappelés les enjeux et les modalités, resserre la matière, augmente et met à jour la bibliographie (plus de onze titres d'ouvrages parus après 1997, et dix ouvrages de référence ajoutés). Dans ce travail de récriture, la thèse se trouve à la fois allégée, affinée, affermie et concentrée, ce qui en rend la lecture plus aisée et plus stimulante.

L'ouvrage est bien construit.

L'introduction en définit les objectifs: contribuer à l'étude de la postposition du sujet – nominal et pronominal – dans la phrase déclarative indépendante ou princi-

pale, en dehors du verbe à l'initiale absolue, à l'étape du moyen français, couvrant les XV^e^ et XVI^e^ siècles, plus précisément dans la période 1450-1550, en analysant les motifs de son emploi et de sa régression, au-delà des explications phonétiques et fonctionnelles, jugées insuffisantes; le corpus de référence est un corpus de textes littéraires en prose, largement dépouillés sur des échantillons représentatifs grâce, entre autres, aux ressources électroniques de l'UMR 8503 «Analyses de corpus linguistiques, usages et traitements», illustrant trois coupes synchroniques: milieu et fin du XV^e^ siècle, milieu du XVI^e^ siècle.

La première partie définit le cadre théorique de l'étude: l'approche informationnelle, dont sont passés au crible les concepts opératoires: thème/topique, connu/nouveau, pour en souligner les approximations et les ambiguïtés, au-delà des points d'accord. Est retenue, au total, l'approche de K. Lambrecht, mettant en œuvre l'identifiabilité du référent – processus de saturation référentielle du point de vue du locuteur – et de son activation – dans l'esprit du destinataire. Cette approche fait l'objet de mises au point précisant les paramètres qui concourent à l'identification et à l'activation du référent, et définissant:

- le **topique** comme un élément a priori actif ou au moins hautement accessible, «à propos de quoi il est pertinent de dire quelque chose» [64], saisi dans une relation de topicalité avec d'autres éléments;
- les différents types de structure informative en jeu:
  - **Topique-Commentaire**, prédiquant sur un référent déjà établi, avec possibilité d'enchâssement,
  - **Identificatrice**, mettant en relation un argument et une proposition déjà évoquée,
  - **Thétique**, en proposition indépendante non liée à un topique ou une proposition établi(e), soit **événementielle** quand elle introduit un événement, soit **présentative** quand elle introduit un référent [69].

Les témoins du corpus, présentant des difficultés propres aux textes anciens, seront examinés à l'aide de ces outils, augmentés de critères additionnels pour discriminer les types de structure Topique-commentaire des Thétiques, et à l'intérieur de celles-ci les présentatives/événementielles, et accompagnés d'une réflexion sur la présupposition de l'assertion et le rôle des adverbiaux tant logico-pragmatiques que circonstanciels, importants dans la perspective informationnelle.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse du corpus, reposant sur *Le Roman du conte d'Artois* et le *Jehan de Saintré* d'Antoine de la Sale pour le milieu du XV^e^ siècle, le Livre I des *Mémoires* de Philippe de Commynes et *Le roman de Jehan de Paris* pour la fin du XV^e^ siècle, et L'*Heptaméron* et le *Tiers Livre* de Rabelais pour le milieu du XVI^e^ siècle, des textes annexes étant appelés occasionnellement en renfort.

Appuyé sur une ensemble statistiquement représentatif, un premier aperçu permet des dégager des tendances fortes dans l'évolution des postpositions pronominales et nominales, ces dernières subissant une baisse proportionnellement plus importante que les premières.

L'analyse se poursuit sur deux étages: celui de l'analyse informationnelle des énoncés, et, en dépassement, celui de l'analyse sémantico-pragmatique appelée à rendre pleinement compte des spécificités des énoncés à sujet postverbal.

L'analyse informationnelle des données quantitatives est assortie de quelques précisions enrichissant et ajustant les paramètres des structures informatives présentes dans les énoncés du corpus touchant:

- les identificatrices;
- les présentatives: mixtes - indiquant une opération de recentrage et la prédication sur le sujet [122] - nominatrices - sans prédication subséquente, dans les séries stéréotypées des cortèges ou des entrées en lice [124] – ou enchâssantes, présentant un topique cadre et un topique 2, comme dans *et de ce furent les autres esmerveillez*;
- le Topique-Commentaire: nominatrices, introduisant un référent inactif mais pourvu d'un commentaire.

Un tableau [129] résume l'ensemble.

Des paramètres supplémentaires sont pris en compte, comme la hiérarchisation discontinue ou non des formes verbales composées intervenant dans la discrimination événementielles/topique-commentaire [134], ou le rôle de cadres topicaux dévolus aux adverbes.

Les statistiques permettent de conclure à la rareté des structures identificatrices et à la prévalence des structures Topique-Commentaire, prévisible pour les sujets nominaux, mais beaucoup moins pour les nominaux, le *Saintré* apparaissant comme atypique.

Après ces grandes tendances sont analysés, sur des cas exemplaires:

- les énoncés à sujet postverbal nominal
  - sujets non identifiables, globalement rares, les plus largement représentés dans les structures thétiques [149] présentatives, nominatrices ou événementielles [149 sqq.], beaucoup moins dans les structures Topique-Commentaire [153 sqq.],
  - sujets identifiables dans les mêmes structures, identificatrices, du type *et aussi fist la royne*, thétiques toujours selon les mêmes modes, présentatifs, événementiels, et Topique-Commentaire enchâssant/non enchâssant [177]/Commentaire-Focus [191], des schémas récurrents du type *de ce/de ce* N + *dire* + nom propre + discours direct/indirect apparaissant dans *Saintré* dans des réflexions moralisatrices et exemplaires;
- les énoncés à sujet postverbal pronominal en personnels, impersonnels, indéfinis et autres [194 sqq.]
  - pronominaux apparaissant très majoritairement dans des structures Topique-Commentaire, simples ou enchâssantes,
  - impersonnels dans des structures thétiques et des structures Topique-Commentaire, Commentaire-Focus, où la position du pronom vise à mettre en valeur l'élément introduit,
  - indéfinis (*chascun*, *tout*, *nul*) dans les structures thétiques événementielles, Topique-Commentaire, enchâssantes ou non,
  - les autres pronoms, très peu représentés [234].

Au total se dégage, dans les énoncés en verbe-sujet, la rareté des structures identificatrices, la nette prévalence des structures Topique-Commentaire, qu'il s'agisse des sujets nominaux ou pronominaux – à l'exception de *Saintré* –, qui profite de la

régression dans le temps des énoncés à sujet postverbal [236], et de la régression des formes verbales discontinues dans un processus de linéarisation [238].

Le bilan de l'analyse de la structuration informative des énoncés à sujet postverbal, tel qu'il est formulé [241], montre *in fine* que «si tous sont marqués par rapport au principe grammatical en train de s'installer, un bon nombre l'est aussi par rapport au principe fonctionnel», la postposition du sujet ne pouvant dès lors se réduire au maintien de ce principe, d'où la nécessité de compléter l'examen des énoncés à sujet postverbal par la recherche de leur dimension sémantico-pragmatique et textuelle, objet du troisième chapitre.

Y sont examinées les implications sur la structuration interne de l'énoncé, tant informationnel que syntaxique, de la relation discursive et sémantico-pragmatique avec ce qui le précède. Sont répertoriés en ce sens les éléments initiaux accompagnant ces structures avec les deux types de sujets postverbaux:

- avec les sujets nominaux s'observe dans le temps la raréfaction de *si*, la variation de la fréquence de *et*, et l'apparition d'éléments lourds en tête [249],
- avec les sujets pronominaux s'observe la présence régulière d'éléments exprimant une relation logique et/ou des morphèmes à caractère anaphorique.

Deux points communs se dégagent cependant: la présence globalement forte d'éléments intensifs, et surtout le caractère thématique de bon nombre d'éléments initiaux, renvoyant plus ou moins explicitement à l'énoncé qui précède, dont la palette met en œuvre, au-delà de leur diversité, des opérations voisines. Entrent en jeu, dans ce domaine, des cadres et repères topicaux et temporels, points de départ au niveau de l'énoncé pour les prédications qui suivent, balises de transition assurant la cohérence tant narrative qu'énonciative: dans le sillage d'études antérieures déjà consacrées, comme celles de C. Marchello-Nizia, M. Perret, C. Fuchs, entre autres, sont analysés en ce sens *si*, repère topical; *ores*, au seuil d'une nouvelle situation d'énonciation qu'il légitime et autorise, *encore(s)*, frontière préalable attendue et finalement dépassée; *ainsi* conclusif. Autant d'éléments beaucoup plus rares, voire absents dans les énoncés à sujets préverbaux, une sorte de distribution complémentaire s'établissant ainsi, selon la position du sujet, entre les éléments initiaux [265].

Ces repères topicaux se voient cependant progressivement concurrencés, vers la fin du XV^e^ siècle par des adverbes spatio-temporels et des subordonnées temporelles marquant la concomitance, la postériorité et la localisation, éléments plus lourds s'appuyant sur leur propre énonciation, et qui participent d'une opération analogue: repères et relais, ils assurent la transition et la continuité vers des éléments en rupture, qui offrent un large éventail de modalités:

- dans les énoncés à sujet nominal: transitions narratives réactivant, recentrant le référent à l'aide d'outils anaphoriques; ruptures énonciatives dans le passage du récit au discours ou inversement, des énoncés précédant ou suivant la prise de parole; enchaînements inattendus associés le plus souvent au marqueur énonciatif *et*, appuyant une surenchère informative, ou à *aussi*, chez Rabelais en particulier; ruptures syntaxiques antéposant au verbe un complément essentiel en saillance sémantique, ou des éléments intensifs en tournures passives: autant de «transitions séquentielles» entre clôture et ouverture;
- dans les énoncés à sujet pronominal: ruptures syntaxiques, ruptures logico-pragmatiques mettant en suspens la relation prédicative ou opérant un retour-

nement argumentatif avec *mais* ou plus largement dans l'ensemble des énoncés adversatifs, où «l'on valide un énoncé malgré un énoncé précédent qui aurait dû s'opposer à sa validation» [307]: autant de cas où le pronom postverbal, analysé sur les traces de G. Kleiber, acquerrait une **fonction nouvelle** qui serait de valider une relation problématique.

Au total, «si la position postverbale du sujet, tant nominal que pronominal, s'inscrit presque toujours dans un **énoncé en continuité** – souvent explicite – avec celui qui précède, elle demeure indissociable d'une **forme de rupture**, encore accrue dès lors que la postposition se marque syntaxiquement, et devient, pour tous les sujets, synonyme d'inversion.» [309]

Telle est la forte conclusion d'une étude qui accuse, au fil des pages, les spécificités des textes-témoins, et qui mériterait sans doute d'être étendue à un corpus plus large: tous les énoncés à sujet postverbal traduiraient une continuité à l'égard de ce qui précède, mais indissociable d'une rupture, souvent synonyme de mise en valeur, qui s'accroît d'autant plus que l'inversion du sujet se marginalise [312].

Animatrice du GDR 2349 (CNRS) «Diachronie du français», avec B. Combettes et C. Marchello-Nizia, promoteurs du premier colloque Diachro-1 en janvier 2002 à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm, sur le thème «Grammaticalisations en français», dont elle est désormais une spécialiste, engagée dans le traitement et l'exploitation automatique des corpus de français médiéval, Sophie Prévost offre aux linguistes médiévistes une thèse importante par ses données et ses perspectives, déjà illustrée par des mises au point dérivées (cf., entre autres, l'examen de «La notion de thème: flou terminologique et conceptuel», *Cahiers de praxématique*, 30, 13-35).

Le travail présente toute la rigueur d'une démonstration menée pas à pas, dans un cadre théorique fortement charpenté et appuyé sur un appareil théorique dûment explicité(1) offrant dans son parcours un ensemble d'analyses finement ciselées des exemples collectés (cf., entre autres, l'exemple de *Saintré* [214-216], celui de Rabelais [282-284], objet d'un examen gigogne, «tant l'interprétation et l'analyse de ce texte sont sans fin», l'explicitation du processus argumentatif engagé par *mais/si* [298-303]).

Ces analyses éclairent aussi, quand elles sont assemblées, l'aspect stylistique des textes du corpus: des modèles récurrents, des régularités contribuent à les caractériser, comme le type *ce dis je* dans le *Roman du conte d'Artois* [201], le type *Or voy je* et les séries des cortèges ou des entrées en lice ordonnées et hiérarchisées, codifiées en rituel dans *Saintré*, qui apparaît à bien des égards comme un texte atypique par l'ensemble de ses particularités structurelles (faible pourcentage d'inversions, et dans ce cadre, peu de structures Topique-Commentaire, forte présence des structures enchâssantes), au regard de Commynes, offrant un pourcentage élevé d'inversion nominale, et de Rabelais, qui présente nombre de traits marginaux, dont le jeu fréquent avec les attentes du locuteur/destinataire.

---

(1) On appréciera la soigneuse distinction opérée entre *postposition* et *inversion*, *non-expression* et *omission* du sujet, si souvent confondus dans les grammaires, les premiers désignant un phénomène neutre et majoritaire, les seconds un phénomène quantitativement marqué car minoritaire.

Plus amplement, le travail est à l'image même des conclusions qu'il offre sur les énoncés à sujet postverbal, marqués à la fois par la continuité et le renouvellement: continuité car il se situe dans la lignée des études de typologie sérielle portant sur l'ordre des mots dans la langue médiévale, et en particulier celles de Bernard Combettes, et renouvellement car, avec toute une promotion de linguistes alliant avec bonheur la synchronie et la diachronie, il applique au moyen français au sens large, le meilleur des approches pragmatiques les plus récentes. À ce titre, il a une portée heuristique: les types de structures qu'il propose et le paramètre sémantico-pragmatique peuvent, sous réserve d'aménagements éventuels, s'appliquer à d'autres textes médiévaux antérieurs, romans et chroniques, pour compléter des études limitées au plan fonctionnel/informationnel, comme celle de Jean Rychner sur *L'articulation des phrases narratives dans la Mort Artu*, dont la distinction des phrases en sujet nominal et en sujet pronominal enregistre précisément l'orientation prospective et rétrospective des composants articulatoires (cf. entre autres, p. 25).

La thèse rejoint aussi un faisceau d'études typologiques qui font du moyen français une période charnière dans l'histoire du français, comme la thèse de Gabrielle Eckert, inspirée de la typologie intégrale d'E. Coseriu (*Sprachtypus und Geschichte. Untersuchungen zum typologischen Wandel des Französischen*, Tübingen, Gunter Narr, 1986) mais elle leur donne un éclairage et une dimension supplémentaires dont il faudra tenir compte à l'avenir. Dans un cadre typologique large, celui des langues de type Sujet-Verbe-Objet, les structures mises en évidence peuvent être situées dans l'ensemble des séquences Verbe-Sujet, qui ont fait l'objet de nombreuses études, orchestrées en large partie par A. Siewierska (*Word Order Rules*, Croom Helm, 1988). Il est loisible d'y distinguer les séquences à verbe à initiale absolue et les séquences à élément initial différent du verbe: dans l'antéposition absolue, l'ordre Verbe-Sujet est fondamentalement un ordre ouvert sur une (con)séquence attendue, avec une valeur sémantique qui se retrouve dans toutes ses variétés, mais différente selon le mode employé – procès posé dans un univers de croyance avec l'indicatif, procès envisagé comme hypothétique dans un univers possible ou dans un anti-univers inefficient avec le subjonctif ou éventuellement le futur –: dans l'histoire du français, la possibilité d'antéposition absolue s'est considérablement restreinte, surtout aux structures présentatives, au regard des autres langues romanes, comme nous l'avons souligné («L'ordre Verbe-Sujet en ancien français et son évolution vers le français moderne. Esquisse de comparaison avec les langues romanes», *Typologie des langues, universaux linguistiques*, Actes du colloque organisé les 27 et 28 novembre 1998 par l'Université Paris X - Nanterre, l'IUF et l'ENS Fontenay - St-Cloud, A. Sörés et C. Marchello-Nizia éd., Université Paris X - Nanterre, Numéro Spécial de *Lynx*, 167- 202). Dans l'antéposition «relative», l'élément initial apparaît majoritairement comme le lien thématique avec ce qui précède, et ce non seulement dans l'histoire du français, comme le montre notablement cette étude dans une tranche diachronique limitée, à la charnière d'une transformation typologique profonde, mais également dans d'autres langues: on constate avec intérêt que le même type de structure se retrouve en anglais contemporain, dans les exemples rassemblés par G. M. Green en 1982, illustrant son étude sur l'inversion par des exemples dont les struments de balisage, superficiellement regroupés selon le registre de langue, pourraient tout à fait s'inscrire dans les structures mises en place par Sophie Prévost, comme pivots de l'argumentation (*Semantic and Syntactic irregularity*, Bloomington, Indiana, Indiana University Press). Avec des «topicaux de cadrage» (locative and

directional adverb inversions): a. *At the stern sat Princess Tiger Lily...* b. *Down the road came a bunch of fellows with bigpipes.* Avec des adverbes de manière et d'intensité (positive frequency, degree and manner adverbial inversions): a. *Often did she visit the inhabitants of the gloomy village.* Avec des struments comparatifs engagés dans un processus argumentatif d'adversation, de dénégation ou de confirmation (inversions after pronominal *so, neither, nor* and pronominal *as...* Inversions after preposed comparative constructions with *so* and such) a. *So safe did the boys feel (...) that...* b. *Such is the impact of work on some people that...* Avec un référent introduit par un démonstratif anaphorique (inversions after abstract prepositional phrases): *In this category belong...* L'anglais présentant au total une palette d'inversions plus large que le français, où elles se sont réduites pour se situer essentiellement dans un registre soutenu.

Claude BURIDANT

Meri LARJAVAARA, *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, Academia Scientiarum Fennica, 2000, 299 pages. [Distributeur: Bookstore Tiedekirja, Kirkkokatu 14, 00170 Helsinki].

Comme son titre l'indique, cette thèse publiée (comme l'est toute thèse présentée à soutenance dans les pays nordiques) est consacrée aux verbes français qui se construisent avec un objet direct et plus particulièrement aux formes «non conventionnelles» de ce type de constructions qui correspondent aux trois cas suivants: «présence de l'objet quand, conventionnellement, il n'y en aurait pas» (*A la vue de mes blessures, il* éternue *des interjections en caractères gothiques*, San Antonio), «son absence quand, par contre, conventionnellement il y en aurait un» (*Faut d'abord que je* fignole. *T'as le temps d'aller faire un tour,* Picsou) et les «cas où le référent de l'objet est d'une nature différente de ce qui serait conventionnel» (*Je l'ai retrouvé à la cuisine, sa tête de poète maudit plongée dans ses bras repliés, parmi les assiettes sales, les pelures de pommes et autres reliquats que nous n'avons pas eu le temps de débarrasser*, Pennac). L'objectif de l'étude, rapidement présenté dans un premier chapitre introductif, est de déterminer «les procédés productifs en français contemporain qui permettent que le verbe apparaisse avec un schéma actanciel différent du schéma conventionnel» [10].

À partir du principe que «ce qui arrive jusqu'au dictionnaire reflète l'usage et est, de ce fait 'conventionnel'» [13], le *Petit Robert* (1986) a été choisi comme ouvrage de référence pour décider de la conventionnalité des constructions attestées et, en complément avec d'autres dictionnaires, de leur degré de conventionnalité. Ont donc été décrétés non conventionnels tous les emplois qui ne sont enregistrés dans aucun de ces dictionnaires. L'objet et les objectifs spécifiques de l'étude sont précisés dans le chapitre suivant, intitulé *Objet*, qui procède à une délimitation de la catégorie grammaticale du même nom dans un cadre à la fois communicatif (l'objet est une expression référentielle) et valenciel (l'objet occupe la position du second argument verbal construit directement). D'un point de vue interprétatif, la diversité des rôles sémantiques spécifiques que le sens lexical des verbes (mieux, de leurs emplois) assigne à cette fonction est ramenée à des instanciations plus ou moins

typiques du *protorôle* de «patient» que Dowty (1991) définit par une conjonction de cinq propriétés interprétatives. Ce qui permet de réduire parallèlement la transitivité à une simple configuration architecturale (une structure d'accueil pour des couples sujet / objet aux relations variées mais vérifiant tous respectivement les protorôles d'agent et de patient) et de minimiser voire de nier la spécificité des verbes créateurs ou modifieurs d'objet [39-42] ou encore de ce qu'il est convenu d'appeler les constructions à «objet interne» [42-43]. La justification de ce nivellement grammatical, qui repose sur une réduction de la syntaxe à du marquage morphologique, a de quoi surprendre.

L'argument, déjà défendu dans Larjavaara (1997)(1), est que «ce qu'on appelle les objets internes ne [sont] morphologiquement marqués ni en français ni en finnois» [79] et il résume bien la conception étriquée et réductrice de la syntaxe qu'elle affiche ici et ailleurs, mais – heureusement et comme on va le voir – qu'elle n'applique pas dans sa pratique analytique. Elle part du fait qu'en manam le verbe suivi d'un objet (effectué, en l'occurrence) porte une marque flexionnelle de transitivité et présente la double marque d'une conjugaison à la fois subjective et objective, alors qu'en français un verbe suivi de ce que l'on appelle un objet interne ne porte aucune de ces trois marques. Ce qui revient pratiquement à assimiler la syntaxe à un pur marquage morphologique et faire table rase des phénomènes de sous-catégorisation qui conditionnent l'architecture des phrases et plus généralement des propriétés de construction différentielles liées aux catégories syntaxiques (pronominalisation, passivation, etc.). Ainsi tout en admettant que les objets internes ne sont pas de «vrais objets» – ce qui est tout à fait juste – elle se propose de «mettre en cause le droit d'existence de la catégorie en tant que telle dans ces deux langues [français et finnois]» [79-80], alors que les objets internes présentent des propriétés très différentes des objets dits argumentaux. On se contentera d'en citer ici deux. D'abord le verbe des objets internes peut plus ou moins facilement être remplacé par un verbe support plus général (ce qui n'est pas étonnant si l'on admet que l'objet interne est prédicatif et qu'alors le verbe a la fonction d'un verbe support, simplement plus approprié puisqu'il répète le prédicat nominal), ce qui n'est jamais le cas d'un objet argumental: *Je veux vivre ma vie* → *Je veux* faire / mener *ma vie* ou *Il va son chemin* → *Il* fait *son chemin* ou encore *Il souffre de terribles souffrances* → *Il* subit *de terrible souffrances.* Les objets internes ont également un comportement spécial par rapport à l'interrogation partielle, qui ne peut pas porter sur l'ensemble du SN objet, mais seulement sur son modifieur. Ainsi *Il a pleuré des larmes de sang* ne répond pas à la question *Qu'a-t-il pleuré?* car on ne peut pleurer que des larmes, mais à *Quelle sorte de larmes a-t-il pleurées*? de même que *Il veut vivre sa vie* répond à *Quelle (sorte de) vie veut-il vivre? / Qu'est-ce qu'il veut vivre comme vie?* et non pas à *Que veut-il vivre?* où d'ailleurs le verbe *vivre* aurait le sens de «connaître / expérimenter» (cf. *J'ai vécu une histoire d'amour / une tragédie*). Détail piquant, M. L. réfute comme critère distinctif «le fait que les objets internes ne soient pas pronominalisables» par un simple renvoi à Choi-Jonin (1995) où le lecteur est invité à trouver des contre-exemples. Vérification faite, il s'avère que cet auteur affirme

(1) L'article a paru dans le numéro 35 de *Travaux linguistiques*, qui regroupe une douzaine de communications du colloque international de Gand (23-24 mai 1997) consacrées à l'objet dans la langue française.

pratiquement le contraire, à savoir que «si bien des objets internes ne peuvent pas être pronominalisés, il existe des exceptions» et que de surcroît l'acceptabilité de ces pronominalisations exceptionnelles est soumise à de fortes contraintes!

Dans ce même article, M. L. défendait également l'idée, reprise succinctement ici, que la «relation sémantique entre le verbe et l'objet est une affaire extralinguistique» [82] et sans répercussion syntaxique, et s'en remet à la toute-puissance du contexte pour décider de l'interprétation sémantique de la relation verbe – objet: «C'est d'ailleurs toujours, en dernier lieu, le contexte qui permet à l'allocutaire de savoir comment interpréter l'énoncé» [80]. C'est vraiment faire bon marché de la connaissance que tout locuteur a du sens conventionnel, intersubjectivement stable des verbes, c'est-à-dire des types de procès qu'ils désignent et des rôles sémantiques qu'ils distribuent sur leurs actants respectivement sujets et objets. On objectera à M. L. l'existence de cinq catégories de verbes transitifs directs très typées dont les constructions se distinguent par des caractéristiques syntaxiques fines liées aux types de procès qu'ils dénotent:

- procès qui créent ou annihilent leur objet (dont le référent ou bien ne préexiste pas à l'effection du procès ou bien ne lui survit pas): *construire / creuser / écrire (un livre)* vs *raser / combler (un trou) / dissoudre*
- procès qui affectent leur objet (changement d'économie ou de disposition interne): *démolir, repeindre, laver, repasser*, etc.
- procès dénotant un sentiment où le complément d'objet dénote une entité qui est à la fois son objet (le point d'application intentionnel) mais aussi la cause qui le produit et l'entretient: *aimer, haïr, envier, admirer*, etc.
- procès de nature perceptive où c'est plutôt le sujet percevant qui est affecté par l'intermédiaire de ses sens: *percevoir, voir, entendre, sentir*, etc.
- procès (mais est-ce encore un procès?) de repérage spatial du référent du sujet par rapport à celui de l'objet (*longer, surplomber, traverser, précéder,* etc.).

La phrase *La route longe la rivière*, ne répond ni à *Que fait la route?* ni à *Qu'arrive-t-il à la rivière?* ni même à *Que se passe-t-il?*, toutes choses possibles pour les verbes des trois premiers groupes. Et le verbe de ce type de phrase, contrairement à ceux des deux premiers groupes, est incompatible avec la locution aspectuelle *être en train de*: **La route est en train de longer la rivière.* On pourrait multiplier les exemples qui incitent à sous-catégoriser la classe générique des compléments d'objet. Et M. L. reconnaît d'ailleurs à la fin de son ouvrage [214] que «si l'inaccusativité se révèle par des tests syntaxiques, elle doit être sémantique [...]. L'inaccusativité sémantique se reflète ensuite dans la syntaxe.» Ce qui revient à prendre acte du fait que la syntaxe, ses catégories et ses sous-catégories sont conditionnées par la sémantique!

Le troisième chapitre (*Emploi sans objet*), de loin le plus important (97 pages) traite des emplois traditionnellement dits *absolus* ou *intransitifs* des verbes qui ont conventionnellement un objet. Après un bref survol de l'abondante littérature consacrée au sujet (M. Noailly n'y a pas consacré moins de cinq articles, auxquels M. L. apporte des prolongements substantiels), M. L. range ces emplois dans deux types selon que l'objet absent est *latent* ou *générique*. Bien qu'il n'ait pas de réalisation syntaxique, l'objet «latent» (le terme est emprunté à Fonagy), p. ex. *Alors comment avez-vous trouvé?* pour *Alors comment avez-vous trouvé* le spectacle*?* est

toujours présent, et donc identifiable, dans l'univers de discours de la phrase énoncée. Une analyse fine des procédures d'identification/récupération du référent correspondant à cette place fonctionnelle non instanciée dégage les principaux critères de saillance: référent fortement suggéré par le cadre actanciel du verbe, jouant le rôle de topique de l'énoncé, objet stéréotypique du verbe (*les gens qui boivent, Tu devrais aller consulter*), objet d'une collocation verbale abrégée (*allonger* pour *allonger le pas*), etc. Sont ensuite examinés plusieurs facteurs déterminant l'aptitude pour un verbe donné à avoir un objet latent: nature de l'objet (propositionnel, humain), verbe à plus d'un schéma valenciel, nécessité d'éviter l'ambiguïté et cooccurrence des formes clitiques de l'objet avec celles du pronom datif *lui, leur* (d'où haplologie). Il apparaît finalement que l'association au vide formel d'une contrepartie interprétative opérée par les objets latents se justifie essentiellement par des principes fonctionnels, dont celui que plus un référent est accessible, plus facilement il est restituable et moins il a besoin d'être marqué.

Pour M. L., un verbe conventionnellement transitif direct comme *acheter* apparaît en emploi «générique» dans le slogan publicitaire *Avec la carte Cofinoga, on commence par acheter, on finit par s'envoler. Obtenez des billets d'avion en cumulant les Points Ciel lors de vos achats avec la carte Cofinoga* ou dans *As-tu déjà mangé?* qualifié d'exemple type [142]. Le terme *générique* a été retenu comme une variante du terme plus traditionnel *absolu* parce qu'il caractériserait mieux le référent de l'objet absent, au motif qu'«à l'emploi générique, ce référent est générique» [103, note 68]. L'ennui, c'est que dans la majorité des cas, le référent de l'objet non exprimé n'est absolument pas générique, si l'on entend par ce terme qu'il renvoie à la classe entière des référents désignés par une expression nominale, comme par exemple *les chat(s)* dans *Les chats sont agiles* ou *Il n'aime pas les chats*. Or la thèse plusieurs fois répétée de M. L. est qu'en emploi dit générique l'absence d'objet s'interprète «comme renvoyant à n'importe lequel parmi tous les objets possibles du verbe (c'est-à-dire, parmi tous les référents dont le contenu sémantique du verbe permettrait la représentation linguistique comme objet)» [106] ou encore que «le référent de ce qui pourrait être l'objet [de *As-tu déjà mangé?*] est générique» [142]. On vérifiera sur les exemples précédents qu'en réalité le référent de l'objet absent reste fondamentalement sous-déterminé, pour la simple raison que le locuteur entend référer à la seule occurrence du procès, abstraction faite du référent de son objet (qui peut être spécifique dans *J'ai déjà mangé* ou virtuel dans *Il ne voit pas* (= *Il est aveugle*) ou *A trois ans, il lisait déjà* (= *il savait lire*) ou encore *Il fume* (= *C'est un fumeur*). Cette désactivation de l'argument final du schème valenciel, d'ailleurs reconnue par M. L. («[...] l'attention se concentre sur le procès désigné par le verbe. L'accent est mis sur le procès seul» [117] est favorisée par différents facteurs qu'elle passe en revue et dont elle caractérise bien l'impact interprétatif: négation du procès verbal, énoncés génériques et/ou habituels, trait humain du référent implicite, indétermination du référent du sujet (*Ça canardait dans tout l'étage*), emploi séquentiel de verbes nus et forme infinitive du verbe. Le chapitre se termine par un examen critique de l'analyse des objets latents et génériques dans l'article de Lambrecht et Lemoine (1996) consacré aux «compléments zéro en français parlé». Il en ressort que si ces auteurs ont bien mis en évidence les différents facteurs favorisant l'emploi d'un objet zéro, ils ont surestimé le poids des traits lexicaux du verbe au détriment des facteurs contextuels au sens large du terme, ce qui explique à la fois que l'étendue du domaine d'emploi de l'objet latent soit plus vaste que ne le prévoit leur

modèle d'analyse et qu'il soit parfois difficile d'opérer la distinction entre objet latent et générique. Avec les réserves sur l'usage équivoque du terme et de la notion de «généricité», ces pages constituent une remarquable monographie sur l'objet absent, à la fois synthèse complète des travaux précédents bien revisités et mise en perspective stimulante des paramètres phrastiques et discursifs qui gouvernent et expliquent cette absence.

Le chapitre suivant (IV *Emploi avec objet*) traite des cas, inverses de ceux du précédent, «où il y a un objet bien que, conventionnellement, le verbe n'ait pas d'objet, et cela sans que la relation entre sujet et verbe soit affectée». Le problème posé par les couples d'énoncés comme [...] *il haleta un résumé des faits* (Échenoz)/*Il haleta* est de déterminer le type de relation sémantique qui s'instaure entre le verbe et son objet non conventionnel. La thèse de M. L. est que cette sorte d'objets grammaticaux(2) s'interprètent comme le résultat du procès verbal, donc comme ce qu'il est convenu d'appeler des objets effectués. Dans *Elle grimaça un rictus résigné* (Dantec), par exemple, le rictus serait le produit de l'action de grimacer. Elle n'écarte cependant pas la possibilité, pour certains objets, de considérer le verbe comme un verbe support plus expressif [147], une solution qui pourrait sans doute être étendue à un plus grand nombre de constructions de ce type. Chemin faisant, M. L. envisage les cas où l'objet non conventionnel est un segment au discours direct et, plus intéressant, un énoncé au discours indirect. Ce qui nous vaut des analyses tout à fait instructives sur le degré d'intégration syntaxique du discours direct et une typologie fonctionnelle des verbes introducteurs dits *rapportants*. Sont également examinés, sous l'étiquette de *relation dénudée*, les alternances entre construction directe et indirecte de l'objet (*accoucher (de) quelque chose*) et les rares verbes qui, comme *vendre, acheter et payer*, peuvent se construire avec un double objet; et enfin les constructions où l'objet d'un verbe n'est pas celui qu'on attendait, donc est non conventionnel, à la suite de différents types de décalages actanciels tous bien caractérisés et justifiés. Le chapitre se clôt par une réflexion générale sur la «sémantique de la construction transitive», en écho à un développement antérieur sur le «statut des objets effectués» [151-4], et situe les écarts de construction par rapport à un schéma décrété prototypique qui manifeste ainsi la plasticité et l'adaptabilité de la transitivité aux besoins de l'expression.

Le dernier chapitre est consacré aux *Verbes labiles*, un titre et un terme évocateurs pour désigner une construction beaucoup étudiée en français et sous diverses appellations (*verbes symétriques, neutres, à renversement, réversibles*). Il s'agit des verbes comme *casser* et *culpabiliser*, qui se construisent avec et sans objet, mais où le référent de l'objet de la construction transitive correspond au sujet de la construction intransitive et où le verbe de la première construction s'interprète comme la version causative de celui de la seconde: *Marie culpabilise / Jean culpabilise Marie*. M. L. montre qu'en français contemporain le passage de l'une des constructions à l'autre est hautement productif (cf. *Je t'explose la tête* en langage des banlieues) et qu'il convient donc de parler d'*emplois labiles* plutôt que de *verbes labiles*. Elle examine ensuite la concurrence entre la construction objectale (*Il cuit le poulet*) et la construction causative analytique avec *faire* (*Il fait cuire le poulet*): causation directe ou indirecte, agentivité ou passivité du référent de l'objet semblent être les facteurs

(2) Que l'on pourrait appeler «adventices» pour les opposer aux objets dits «latents».

déterminants, quoique non exclusifs. Et pour terminer, et de façon symétrique, sont étudiés les cas d'emploi labile sans objet (*Pierre culpabilise*) de verbes qui en ont conventionnellement un, en contraste avec les constructions pronominales concurrentes (*Pierre se culpabilise*), où les choses sont certes moins claires et les paramètres plus diversifiés, mais où l'emploi labile semble véhiculer une sémantique moins transitive que la construction pronominale.

En définitive, cet ouvrage atteint largement l'objectif qu'il s'était fixé: décrire et expliquer jusqu'où, en matière d'emploi ou d'absence non conventionnel(le) de l'objet, le locuteur peut aller trop loin. Au risque de prendre parfois pour argent comptant des énoncés qui sont manifestement mal formés et seraient, même en contexte, jugés déviants par des locuteurs ordinaires, comme **J'ai divorcé Pierre*, même si cet exemple a été suggéré par Irène Tamba, ou encore **J'ai embauché il y a quatre ans* au sens non actif, même attesté dans un texte littéraire où le locuteur pourrait bien avoir oublié l'auxiliaire *être* du passif après celui du passé. Les analyses et l'argumentation de M. L. sur ces aspects encore peu connus de la complémentation verbale sont assez solides pour se passer de tels renforts.

Safa CHEBIL

Michaela KRELL, *L'imparfait qui commente. Analyse d'un corpus journalistique,* Vienne, Praesens (Salzburger Beiträge zur Sprach- und Kulturwissenschaft, 1), 2001, 308 pages.

L'«éternel imparfait» de Flaubert n'a pas usurpé non plus son titre parmi les grammairiens. Issu d'une thèse de doctorat, le livre de Michaela Krell (désormais M. K.) vient grossir une bibliographie très fournie, où les linguistes de langue allemande sont traditionnellement nombreux. S'il fallait classer les auteurs, on y distinguerait au moins trois familles: (1) *les taxinomistes,* attachés à décrire ce que Gustave Guillaume appelait les «effets de sens» ou les «signifiés d'effet», et toujours prompts à en allonger la liste; (2) les *polysémistes,* cherchant à dériver d'un emploi basique l'éventail des autres utilisations discursives; (3) les *monosémistes,* qui voient l'imparfait pareil à lui-même à travers la multiplicité des réalisations autorisées par le cotexte (l'entourage lexical) et/ou le contexte (la situation ambiante).

M. K. appartient sans conteste au groupe 1. Dès l'*Introduction,* elle revendique la découverte d'un «type d'imparfait non encore décrit dans les grammaires ni examiné par la recherche linguistique: l'imparfait de commentaire» [1] et renchérit en *Conclusion générale*: «Nous espérons donc introduire dans la recherche un emploi de l'imparfait qui s'est révélé être suffisamment fréquent dans les journaux pour mériter d'être ajouté aux emplois communément énumérés dans les grammaires» [269]. Honnêtement, on ne saurait lui donner tort. Elle apporte d'ailleurs une nouvelle preuve de son acribie en retenant à la seule enseigne des «valeurs temporelles de l'imparfait», outre les classiques imparfaits «descriptifs», «d'habitude», «de cause» ou «de rupture», les beaucoup moins courants imparfaits «de détail», «de contraste», d'«illustration», «de contenu», de «style indirect», «de style indirect libre» et «d'accélération».

En quoi consiste alors l'imparfait «de commentaire»? M. K. établit son corpus de 588 occurrences à partir d'une série de numéros du *Monde* (accessibles sur CD-Rom) s'échelonnant du 1er avril 1995 au 31 mars 1997, mais le premier exemple cité devrait suffire. Je retranscris l'essentiel d'un entrefilet paru en date du 6 septembre 1997:

> LES ÉCOLOGISTES RELANCENT L'OFFENSIVE CONTRE LES PLANTES TRANSGÉNIQUES (...). En autorisant, en décembre 1996, la commercialisation du maïs transgénique de Novartis, la Commission européenne *ouvrait* une longue période de réflexion ou plutôt de cafouillage.

L'extrait illustre le «scénario» majoritaire du gérondif introducteur («en autorisant... ouvrait»). Six déclencheurs jouent un rôle analogue: 1° participe présent, 2° anaphore adverbiale *ainsi*, 3° anaphore adverbiale *donc*, 4° préposition *avec*, 5° préposition *par*, 6° anaphore résomptive.

Le meilleur de l'ouvrage est consacré à l'interprétation fine des imparfaits («incontestablement le temps le plus chatoyant et le plus difficile à cerner qui soit» [4], «le temps le plus chatoyant qui soit» [18], bref à des espèces de paraphrases sémantico-stylistiques ou d'analyses textuelles. Le moins bon réside dans le plan d'étude, plutôt chaotique: l'«élargissement du scénario de base» en 2.1.1 précède la «présentation du scénario de base» en 3.1; le «procédé de recherche avec *Le Monde* sur CD-Rom» en 2.1.2 anticipe le chapitre 3 intitulé «Définition du scénario de commentaire: les critères de recherche dans *Le Monde*»; la littérature théorique autour de l'imparfait en particulier et du verbe en général – un panorama assez complet, quoique rapide et parfois allusif jusqu'à l'injustice – est évoquée à la lumière de la réflexion sur l'aspect et la modalité d'action alors que la critique aurait gagné à tester les possibilités des théories ou à démontrer leurs éventuelles carences par confrontation directe avec l'emploi litigieux de l'imparfait; le chapitre 6 intègre le «scénario de commentaire» au «système temporel de Harald Weinrich», dont, à ce stade, rien n'avait fait prévoir le traitement privilégié, etc.

À mon avis, c'est pourtant le flou des définitions et des critères qui risque le plus de déranger les sémanticiens du verbe. Déjà, l'imparfait un peu hâtivement baptisé «de commentaire» se démarque mal de l'imparfait «d'illustration»: «le type d'énoncé que les grammaires, à condition que ce genre d'exemples leur soit connu, classent simplement sous la rubrique de «commentaire» [38] – et le développement ultérieur relatif à l'expression ou non «d'un lien logique d'ordre inductif entre le fait à commenter et le commentaire» rend perplexe et se heurte au *Besprochene Welt* de Weinrich («...le plan du 'Besprechen' [...], traduit inconvenablement en français par 'commentaire'...» [45]). On en dirait autant de la «transitionnalité forte ou faible», de la «force énonciative» ou de la «faiblesse énonciative», de la «périphérie informative», du «commentaire engagé» et du « commentaire narratif», du «premier plan» et de l'«arrière-plan»... Que pourrait tirer un non-francophone de semblables indications en vue du maniement correct des temps du passé en français?

Il reste que M. K. propose bel et bien un nouvel avatar d'imparfait à la sagacité des spécialistes. Voici ce que j'avancerais personnellement. Les sept «scénarios» fixent aux procès *un terminus a quo* et laissent ouvert le *terminus ad quem.* Relisons l'exemple mentionné plus haut. Borne de gauche: décembre 1996 (la Commission

européenne autorise la commercialisation du maïs transgénique). Ouverture à droite: une «longue période de réflexion ou plutôt de cafouillage» (la relance de l'offensive écologiste, non terminée à la parution de l'article). Imparfait «d'aperture» conviendrait décidément mieux qu'imparfait «de commentaire». Le passé composé envisageable («En autorisant la commercialisation du maïs transgénique, la Commission européenne *a ouvert* une longue période de réflexion...») bornerait provisoirement le procès au moment de l'énonciation et surtout l'envisagerait rétrospectivement au lieu que l'imparfait le considère prospectivement. Le passé simple, lui (qui n'est pas, ou pas encore, n'en déplaise à M. K., synonyme du passé composé), ferait coïncider le procès *ouvrit* et le gérondif *en autorisant* (accentuant en quelque sorte la ligne de départ au détriment de la course). En fin de compte, les démarches empirique, inductive et hypothético-déductive se révèlent pour ce qu'elles sont: complémentaires, donc mutuellement indispensables.

Anne-Rosine DELBART

Christina LINDQVIST, *Corpus transcrit de quelques journaux télévisés français*, Uppsala, Uppsala Universiteit, 2001, 289 pages.

L'ouvrage de notre collègue suédoise constitue un outil très précieux pour les «chercheurs et étudiants qui s'intéressent au français parlé» auxquels il est destiné (Avant-propos, p. 5). Il se présente comme la transcription d'un corpus d'extraits de vingt journaux télévisés de chaînes françaises (TF1, France 2, France 3 et TV 5) s'échelonnant entre février et septembre 1993, accompagné d'un cédérom contenant les enregistrements sur fichier MP3 du corpus transcrit. Base d'une recherche de l'auteur sur la langue des journalistes de télévision, ce corpus qui nous a semblé assez représentatif par la diversité des chaînes représentées, des présentateurs et de leurs invités, n'est cependant transcrit que partiellement puisque ne sont reproduites que les interventions du présentateur du journal télévisé et de ses invités (le lecteur/auditeur ayant toujours la possibilité d'écouter sur les fichiers MP3 les reportages qui illustrent le journal). Dans la première partie (pp. 5-19), l'auteure présente avec clarté et de façon détaillée les principes de transcription qu'elle a adoptés en s'inspirant très largement des méthodes élaborées par le Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe (GARS). Le choix de cette méthode permet de conserver au texte sa lisibilité même si l'adoption de transcriptions respectant globalement l'orthographe traditionnelle fausse un peu la lecture et l'interprétation: l'adoption de transcriptions telles que *v'* (pour *vous*), *mèt'* (pour *mètre*), etc., afin d'indiquer certaines élisions ou troncations, ne nous a pas paru heureuse car, faute d'être systématisée, elle semble artificielle et arbitraire. Plus judicieux nous ont semblé les aménagements et les enrichissements des principes de transcription de l'équipe aixoise dans le domaine de la notation prosodique, généralement le parent pauvre de ces types de transcription: la chercheuse s'est efforcée d'indiquer les changements d'intonation ou d'accentuation (marque des accents d'insistance ou didactiques, coups de glotte). Sur le plan phonétique également, la transcription indique systématiquement la présence de [ə] instable, y compris quand il possède une valeur épenthétique, les liaisons (dont le caractère «obligatoire», «facultatif mais réalisé» ou «facultatif mais virtuel» est systématiquement indiqué par des notations abrégées souscrites). Elle mentionne

aussi les assimilations de sonorité (du type *une tasse de thé* → [yntazdət]. Ces informations prosodiques et phonétiques sont bienvenues et contribuent à enrichir la transcription. On regrettera d'autant plus les maladresses, voire les erreurs d'écoute et d'interprétation qui émaillent les transcriptions: la graphie des noms propres (même quand il s'agit de personnalités ou de marques bien connues, au moins du public français) est souvent estropiée, voire même remplacée par des points d'interrogation. Une recherche documentaire, même sommaire, dans la presse écrite des années 1990 aurait permis de graphier correctement le nom du président bosniaque, du ministre algérien de la Défense ou du fournisseur d'électroménager Darty. Moins vénielles sont les fréquentes erreurs d'interprétation qui faussent la transcription: omission de certains mots (*chef de* ***l'****État* devenu *chef d'état*, p. 31, *Georges Marchais* ***à*** *quelques semaines* transformé en *Georges Marchais quelques semaines*, p. 34), remplacement d'un mot par un autre: *blanchisserie* transcrit *blancherie*, p. 26, *un autre mot* devenu *l'autre mot*, p. 30, *entrent dans le capital* transformé en *entrent par le capital*, p. 30, *serve à* interprété comme *sert à*, p. 31, *renforçons* devenu *renforcerons,* p. 37, *chômeur en fin de droits* transcrit *chômeur enfin de droit*, p. 42), erreurs portant sur des syntagmes entiers (*exploits en direct* devenu *explorants directs*, p. 28, *les agriculteurs mécontents entendent être présents* transformé en *les agriculteurs mécontents en tant d'être présents*, p. 24, *se portent acquéreurs* transcrit *se portent à cœur,* p. 30), mots non transcrits (*les trois nationalisées ou du moins leurs filiales* transformé en *les (?-?) nationaliser au moins leurs filiales*, p. 31, *ce qui est* devenu *ce qui*, p. 36, *allez y donc sur les pouvoirs du parlement* transcrit *allez y donc pour (?) le parlement*, p. 37), erreurs sur l'identité même de l'émetteur (les paroles prononcées par Alain Lancelot: *il y a d'autres problèmes n'est-ce pas c'est que nous nous sommes mis d'accord sur des choses plus importantes* décomposées en deux répliques, l'une de Paul Amar: *il y a d'autres problèmes n'est-ce pas*, l'autre de Alain Lancelot *si nous nous sommes mis d'accord ce sont des choses plus importantes aussi*, p. 37). Nous avons concentré nos relevés d'erreur sur le deuxième corpus transcrit pour montrer l'abondance des écarts d'interprétation. Nous avons noté aussi un certain nombre d'erreurs dans la transcription des adverbes de négation *ne* dont l'auteure relève systématiquement en marge la présence ou l'absence. La multi-écoute impliquant plusieurs locuteurs de français langue maternelle (que nous avons fait pratiquer lors de ce compte rendu) aurait permis d'améliorer la transcription et de la rendre plus fiable. Telle quelle, la transcription de Christina Lindqvist, à condition d'être traitée avec prudence et d'être confrontée avec l'enregistrement original figurant sur le cédérom, reste fort utile pour le syntacticien souhaitant bénéficier d'un témoignage authentique sur un français oral produit par des lettrés en situation formelle.

Ambroise QUEFFÉLEC

Lionel MENEY, *Dictionnaire Québécois Français*, Montréal, Guérin, 1999, XXXIV + 1884 pages.

La lexicographie québécoise nous a donné ces dernières années d'excellents dictionnaires, au premier rang desquels il faut citer le remarquable *Dictionnaire historique du français québécois* de l'équipe du TLFQ, dirigée par C. Poirier (v. ici

RLiR 64, 235). Le présent ouvrage ne peut naturellement pas être placé sur le même plan et son sous-titre provocateur «pour mieux se comprendre entre francophones» n'est pas de nature à apaiser les passions. Évidemment, au plan de la méthode lexicographique l'ouvrage ne correspond pas à ce qu'on est en droit d'attendre. Mais il serait inéquitable de ne pas signaler l'abondance des matériaux ici réunis et organisés dans une perspective uniquement différentielle; il n'y en a pas actuellement d'équivalent, au moins à ma connaissance. L'auteur a réuni une abondante collection d'exemples contemporains puisés dans la presse et la littérature. Le danger de ce genre d'ouvrage est de mettre sur le même plan des choses très diverses et de donner ainsi une image confuse du français québécois, susceptible de scandaliser ses locuteurs. L'attitude scientifique consistera à utiliser cet ouvrage comme un recueil de faits lexicaux, réunis par un Français, ayant longtemps vécu au Québec et qui donne du français québécois une image extérieure et dérangeante, mais dont il serait dommage de se priver.

Gilles ROQUES

Changements politiques et statut des langues. Histoire et épistémologie 1780-1945, Marie-Christine KOK ESCALLE / Francine MELKA (éd.), (*Faux Titre*, 206), Amsterdam/Atlanta, Éditions Rodopi, 2001, 374 pages.

La SIHFLES (Société internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde) est une société qui regroupe des centaines de membres s'intéressant à l'histoire de l'enseignement du français, dans le cadre de l'histoire générale de la didactique des langues et de la contextualisation sociale de l'apprentissage des langues. La société publie une revue (*Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*) et organise annuellement des colloques internationaux; les actes de la plupart de ces colloques ont été publiés comme numéros thématiques des *Documents*(1). Le colloque qui a été organisé par la SIHFLES à Utrecht en décembre 1999, et dont l'organisation a été confiée à deux romanistes de l'Université d'Utrecht, Marie-Christine Kok Escalle et Francine Melka, avait pour thème un sujet d'actualité brûlante dans l'histoire externe des langues et dans l'historiographie de la didactique des langues: le lien entre changements politiques et pratiques sociales, culturelles et éducatives, ainsi que le rôle et la fonction des langues comme instruments politiques. Sujet fascinant, dont la richesse et la complexité transparaissent à travers les nombreuses contributions contenues dans ce recueil, soigneusement édité par les deux organisatrices du colloque(2).

(1) Voir par ex. les numéros 5 et 6 (actes du Colloque d'Aix-la-Chapelle, 1989), 8 (actes du Colloque de Parme, 1990), 10 (actes du colloque de Genève, 1991), 12 (actes du colloque de Bologne, 1993), 14 (actes du colloque de Potsdam, 1993), 15 (actes du colloque d'Édimbourg, 1994), 17 (actes des journées de Saint-Cloud, 1992), 18 (actes du colloque de Tarragone, 1995), 19 (actes du colloque de Linköping, 1996), 20 (actes du colloque de Grenoble, 1996).

(2) L'exécution matérielle de l'ouvrage est presque impeccable. À part quelques traces mineures d'uniformisation non complète (par ex. présence ou absence de point derrière les références bibliographiques; emploi ou non-emploi de petites

On appréciera surtout la «couverture» géographique et chronologique: on trouve, sur une plage chronologique qui va du XVIII[e] siècle à nos jours, des contributions sur le français en Suède (en concurrence avec l'allemand et l'anglais)[3], sur le rayonnement du français dans le royaume de Naples[4], sur l'emploi de la langue française à Malte (à la fin du XVIII[e] siècle)[5], et encore sur la diffusion du français en Europe de l'Est[6] et dans le Bassin méditerranéen[7]. À cela s'ajoute une grande diversité d'approches méthodologiques: à côté de contributions plutôt prosopographiques (par ex. sur Isabelle de Charrière[8], sur F. Araujo Gómez[9], ou sur Jean Marx[10]), il y a des articles qui prennent pour objet les manuels d'enseignement[11], et parfois même spécifiquement les grammaires d'apprentissage, alors que d'autres contributions sont consacrées au contexte idéologique et institutionnel[12], dans ses rapports étroits avec la planification et la politique linguistiques[13], d'autres encore s'inscrivent d'emblée

---

capitales pour les noms d'auteur dans les notes infrapaginales), je n'ai relevé qu'une poignée d'erreurs: p. 10, l. 2 francophones; p. 11, l. 13: postnapoléonienne; p. 14, l. 14: Pays-Bas; p. 36, n. 1: *Catálogo*; p. 46, n. 14: Lettre; p. 130, l. 26: différends; p. 132, l. 4-5: André-Georges Haudricourt; p. 132, l. 26: Walther von Wartburg; p. 135 et p. 139, p. 140, p. 142: Ljubljana; p. 139, l. 5: Chlumský; p. 141, l. 34: Adolphe Terracher; p. 189, l. 12: fantasme; p. 189, l. 18: fantasmatiques; p. 266, l. 12: Viëtor; p. 266, l. 14-15: *Revue des patois*, plus tard *Revue de philologie française et provençale*; p. 266, l. 17: *Kritischer Jahresbericht über...*; p. 280, bibliographie, lire: Bergounioux; p. 280 sub Brachet, lire: Hertzel; p. 280 sub Bréal, lire: *étudiants*; p. 282 sub Huot, lire: (éd. 1991); p. 282 sub Sanz Díaz, lire: Servicio.

(3) «L'essor et le déclin du français, de l'allemand et de l'anglais en Suède 1807-1946» [145-160].

(4) «Le rayonnement du français dans le Royaume de Naples de 1799 à 1860» [75-86].

(5) «La langue française à l'époque des Chevaliers et pendant la domination napoléonienne: les années 1780-1800» [53-73].

(6) «Diffusion du français en Europe de l'Est: 1920-1939» [129-143].

(7) «La création de l'Alliance Israélite Universelle ou la diffusion de la langue française dans le Bassin méditerranéen» [103-118].

(8) «Le statut du français, langue seconde selon Isabelle de Charrière: langue de culture, langue utilitaire?» [41-52].

(9) «Contexte administratif et scientifique d'une grammaire pour l'enseignement du français en Espagne (1907)» [265-283].

(10) «Jean Marx (1884-1972) entre-deux-guerres» [119-127].

(11) Voir par exemple «Le discours idéologique véhiculé par les manuels de français en Espagne au XIX[e] siècle: quelques repères» [199-214].

(12) «De la monarchie à la Première République, l'évolution dans la continuité: l'enseignement du français au Portugal de 1894 à 1926» [253-264]; «L'enseignement de la langue et de la littérature françaises au Portugal entre 1910 et 1936: aspects idéologiques et institutionnels» [285-302].

(13) «Politique linguistique et enseignement des langues étrangères en Espagne pendant le Triennat libéral (1820-1823): à propos de l'*Academia civica* de Barcelone» [87-102]; «L'enseignement du français mis au service du régime de Franco (1936-1940)» [303-323].

dans une historiographie de la francophonie[14] ou s'interrogent sur les enjeux du monolinguisme et du multilinguisme[15]. On comprendra que les méthodologies sous-jacentes aux contributions sont très souvent interdisciplinaires et/ou éclectiques; les études réunies ici montrent l'utilité, voire la nécessité d'un solide soubassement épistémologique, permettant d'affronter la thématique dans toute son envergure. Les références à Derrida et à Bourdieu sont fort significatives à ce propos.

Les fils conducteurs à travers cette série de contributions passionnantes sont des objets (comme les manuels scolaires), des *faits* (politiques et institutionnels, dans divers pays européens), des *figures* (hommes politiques, les conceveurs ou exécuteurs de projets de politiques linguistiques, mais aussi des «maîtres de méthode(s)» et des linguistes/grammairiens), enfin (et souvent de façon subreptice), des *concepts* et leurs subtils glissements cognitifs et idéologiques («génie de la langue (française»), «universalité», «culture/civilisation (française)», «nationalisme/nationalité», «droits linguistiques», etc.)[16]. Les forgerons de l'Europe (des langues) actuelle trouveraient ici matière à réflexion, si du moins de telles lectures pouvaient retenir leur attention (la culture des hommes politiques n'est malheureusement plus ce qu'elle fut aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles – simple question de progrès).

Les romanistes – et tout particulièrement les francistes – trouveront ici une riche documentation[17], qui complète sur plus d'un point l'histoire (externe) du français que nous brossent des ouvrages pourtant richement informés comme la monumentale Histoire de la langue française de Ferdinand Brunot. Ce recueil – qui ne contient pas d'index de noms ou de concepts – se clôt... par des «Questions ouvertes» (pp. 371-374), transcription du débat qui a clôturé le colloque; on y trouve des suggestions pour des recherches futures (approche comparative de l'enseignement des langues dans son rapport avec les institutions), des propositions d'ordre méthodologique (définition de concepts opératoires et élargissement par une visée écolinguistique), des observations «empiriques» (le rôle de l'apprentissage sauvage de langues étrangères; l'utilité de connaître «la langue de l'ennemi»). La vive interaction entre les participants au débat constitue une autre preuve de l'actualité, de l'importance et de la «fraîcheur» de cette thématique qui, il n'y a pas l'ombre d'un doute, restera à l'avant-plan des recherches en histoire (de la didactique) des langues [de l'Europe nouvelle].

Pierre SWIGGERS

---

(14) «La moitié perdue: changements politiques et francophonie au Luxembourg, 1780-1945» [161-174].

(15) «La langue de l'autre au croisement des cultures: Derrida et *Le monolinguisme de l'autre*» [175-198].

(16) Voir par exemple: «La discussion sur l'universalité de la langue française et la comparaison des langues: une rupture épistémologique» [15-39]; «'L'Italie est faite, il faut faire les Italiens': la construction de l'identité nationale dans les manuels scolaires» [215-233]; «Le français à l'école primaire en Flandre vers 1880-1890: identités nationales et techniques d'enseignement» [235-252]; «L'antagonisme linguistique en Belgique 1830-1850: tensions et conflits politico-linguistiques» [325-370].

(17) À savoir: inventaires bibliographiques, analyses de textes d'archives, d'extraits de journaux, de brochures officielles et de pièces de circonstance.

Jean TABI-MANGA, *Les Politiques linguistiques du Cameroun. Essai d'aménagement linguistique*, Paris, Karthala, 2000, 237 pages + 1 carte.

La mutation rapide, la complexification et la diversification des situations linguistiques en Afrique noire francophone sont rarement prises en compte par les gouvernements et institutions africaines qui, dans leur politique des langues, préfèrent s'en tenir à des discours lénifiants et conservateurs, en décalage avec les réalités langagières de leurs pays. Cette inertie des décideurs, leur immobilisme et leur apparent désintérêt (les choix linguistiques sont presque toujours absents des programmes des partis) contrastent fortement avec le bouillonnement idéologique que suscitent les questions linguistiques au Maghreb(1), s'expliquent de plusieurs façons: négligence (d'autres priorités paraissent s'imposer à court terme), prudence (des aménagements linguistiques intempestifs risqueraient de bouleverser le fragile équilibre ethnico-régional), intérêt supposé du pays (le discours francophile vis-à-vis de l'extérieur permet de conserver des liens privilégiés avec les autres pays francophones). Ainsi sévit une langue de bois institutionnalisée que viennent sporadiquement contredire des déclarations nationalistes de réhabilitation des langues nationales, souvent démagogiques et irréalistes et donc presque toujours sans suite. On ne peut que se réjouir de la publication de l'ouvrage de Jean Tabi-Manga qui nous propose une étude intelligente et bien informée concernant la politique linguistique, la planification linguistique et l'aménagement linguistique du Cameroun, troisième pays d'Afrique noire par le nombre de locuteurs francophones. À la fois universitaire (professeur de linguistique française et africaine), responsable académique (recteur de l'Université de Yaoundé I), proche des centres de décision (cf. l'hommage appuyé au président actuel Paul Biya, p. 174) et surtout ancien directeur des programmes linguistiques à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique devenue l'Agence de la Francophonie, l'auteur parle en connaissance de cause dans ce livre qui se veut à la fois «bilan», «manuel», «travail de recherche» sur un état plurilingue complexe. Fort de huit chapitres, l'ouvrage comporte trois parties assez équilibrées correspondant à un historique, un état de la situation actuelle et une prospective contenant des propositions concrètes d'aménagement.

La partie historique qui occupe les trois premiers chapitres [15-67] permet de décrire et de comparer les politiques linguistiques mises en œuvre par les trois puissances européennes qui ont exercé leur protectorat sur le Cameroun: l'Allemagne de 1884 à 1914 [15-31], puis les deux puissances qui lui succèdent jusqu'à l'indépendance de 1960, la France qui exerce son mandat sur la zone orientale [33-51] et la Grande-Bretagne qui gouverne la zone occidentale [53-67]. Cette partie, inspirée étroitement de R. Stumpf (*La politique linguistique du Cameroun de 1884 à 1960. Comparaison entre les administrations coloniales allemande, française et britannique et le rôle joué*

(1) Sur la place centrale de la question des langues dans la politique maghrébine, cf. par exemple Bah Ould Zein et Ambroise Queffélec, *Le français en Mauritanie*, Paris, Edicef-AUPELF, 1997, 191 p., Fouzia Benzakour, Driss Gaadi et Ambroise Queffélec, *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Bruxelles, Duculot-AUPELF, 2000, 356 p., Ambroise Queffélec, Yacine Derradji *et alii, Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Duculot-AUPELF, 2002, 590 p.

par les sociétés missionnaires, Bern-Frankfurt am Main-Las Vegas, Peter Lang, 1979), montre les tâtonnements, les hésitations, les revirements et les contradictions des politiques coloniales, beaucoup plus pragmatiques, évolutives, voire incohérentes qu'on ne l'a souvent cru. Elle rappelle les conflits souvent ouverts sur la question des langues avec les Églises qui, bien implantées sur le terrain, ont mené des politiques autonomes, globalement plus favorables aux langues africaines véhiculaires, mais variables suivant les lieux (nord musulman *versus* sud et centre chrétiens ou animistes), les religions (catholiques, baptistes, luthériens) et les nationalités des missionnaires. L'auteur expose aussi la montée en puissance non seulement des deux idiomes coloniaux, français et anglais, qui deviendront les deux langues officielles du futur État réunifié (réunification: 1961; unification: 1972) mais aussi du pidgin-english devenu langue véhiculaire dans l'Ouest anglophone et dans les régions côtières orientales francophones.

La partie centrale de l'ouvrage fait le point sur la situation actuelle. Le chapitre 4 [69-109] consacré aux langues camerounaises reprend les résultats des travaux de l'*Atlas Linguistique du Cameroun* de M. Dieu *et alii* (Yaoundé, ACCT-Cerdotola, 1983) et de l'*Atlas administratif des langues nationales du Cameroun* de R. Breton et B. Fohtung (Paris, ACCT-Cerdotola, 1991). Il présente, carte à l'appui, les 248 langues camerounaises classées d'après leur appartenance aux différentes familles linguistiques et expose la situation prévalant dans les dix provinces camerounaises. À cet inventaire précis mais un peu fastidieux succède l'évocation des tentatives (souvent avortées pour des raisons tant techniques que politiques) d'enseignement des/en langues camerounaises et du rôle (limité) de ces langues dans les médias nationaux et régionaux. Le chapitre 5 [111-131] expose l'originalité de la politique de bilinguisme anglais-français menée avec constance par les autorités et développée surtout (avec des succès inégaux) dans le système éducatif et dans l'administration. L'auteur y regrette que «le déploiement du bilinguisme officiel, à l'évidence, n'a pas suffisamment fait cas de la place des langues nationales camerounaises. En effet, la définition de l'identité culturelle et linguistique du Cameroun ne saurait se résumer à la seule composante bilingue [...] Une complémentarité fonctionnelle et nécessaire devrait pouvoir s'établir entre les langues officielles et les langues camerounaises. C'est une synergie qui serait de nature à garantir l'harmonie et la solidité d'une culture camerounaise respectueuse de ses valeurs authentiques et ouverte sur la modernité» (p. 125). Examinant dans le chapitre 6 [133-172] la place prépondérante du français (au moins dans les provinces «francophones» les plus peuplées), T.-B. focalise sa réflexion sur les méthodes d'enseignement, sur l'évolution du français camerounais et sur la vernacularisation et l'appropriation dont il est l'objet par les locuteurs nationaux (dont il ne se risque pas à donner le nombre et qu'il se refuse à catégoriser, ce qui constitue à nos yeux une lacune). On regrettera aussi que dans sa description de la norme endogène qui tend à s'instaurer comme norme de référence, il se contente de reprendre les analyses de Paul Zang Zang (*Le français en Afrique: Normes, tendances évolutives, dialectalisation,* Munich, Lincom Europa, 1998) dont nous avons montré ici même les limites, et qu'il fasse la part trop belle aux particularités lexicales au détriment des spécificités morpho-syntaxiques à peine évoquées. Par ailleurs, les analyses qu'il propose du camfranglais «parler mixte issu du mélange du français, de l'anglais, des langues nationales et même du pidgin», employé surtout à l'origine par les jeunes à des fins ludiques mais devenu aussi «la

langue des exclus, des marginaux» (p. 167), nous semblent, faute de s'appuyer sur des corpus fiables, un peu réductrices (en particulier l'affirmation p. 167, selon laquelle «sur le plan syntaxique, le camfranglais est d'une grande simplicité»).

La troisième partie est sans doute la plus personnelle et la plus originale, puisque son analyse de la dynamique des langues le conduit à proposer (chapitre 7) une «politique d'aménagement des langues au Cameroun» [173-198]. S'appuyant sur des principes constitutionnels selon lesquels le Cameroun «adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur», «garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire» et «œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales» (Constitution de 1995) , il propose un aménagement fonctionnel des langues reposant sur les trois principes de respect du multilinguisme, de consolidation de l'unité nationale, d'intégration régionale ou sous-régionale (p. 183). Postulant l'existence d'un quadrilinguisme articulé sur quatre strates fonctionnelles (langues maternelles, langues communautaires, langues véhiculaires, langues internationales), il propose, après avoir interrogé le degré de véhicularité des diverses langues, que l'État camerounais confie à six des langues véhiculaires «qui se détachent nettement» (fulfuldé, béti-fang, duala, bassa, fe'efe'e et mungaka) un «statut fonctionnel précis» aux côtés des langues officielles. Sans remettre en cause cette sélection que l'auteur présente comme susceptible d'évolutions ultérieures en fonction du marché linguistique, on est surpris de le voir faire l'impasse (sans apporter d'explication convaincante) sur le pidgin-english pourtant largement véhiculaire dans toutes les régions côtières (et aussi dans l'immense Nigeria voisin). T.-M. suggère en outre la «prise en compte raisonnable» (p. 194) du français camerounais dans l'institution scolaire pour réduire l'insécurité linguistique de l'école camerounaise qui «vit très mal le conflit qui oppose la norme standard à la norme endogène en vigueur dans la société» (p. 194). Cette prise en compte concernerait surtout les camerounismes lexicaux dont l'acceptabilité serait définie en fonction de critères objectifs (conformation, fréquence, vitalité). Le huitième et dernier chapitre «essentiellement méthodologique» [199-223] expose les «stratégies opérationnelles pour un aménagement des langues camerounaises». S'y trouve développée une série de mesures concrètes juridiques, administratives, didactiques, etc., destinées à rendre opératoire et finaliser ce projet.

Dans sa rapide conclusion [225-230], l'auteur réfléchit sur la typologie des situations de francophonie et insiste sur la nécessité de concevoir une nouvelle didactique du français langue seconde en Afrique, différente de celles du français langue maternelle et du français langue étrangère. L'ouvrage se clôt par une bibliographie assez représentative d'une quarantaine de titres où l'on regrettera l'absence du recueil collectif pourtant centré sur le Cameroun dirigé par G. Mendo Ze, *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, 1999, 383 p.

Synthèse convaincante des travaux de spécialistes souvent difficilement accessibles (ne serait-ce que matériellement), rédigé avec élégance et clarté, l'ouvrage de Tabi-Manga constitue un outil fort utile pour comprendre la dynamique des langues au Cameroun et faire entendre aux responsables africains la nécessité de développer des politiques linguistiques réalistes, seules susceptibles de permettre le développement des pays.

Ambroise QUEFFÉLEC

Dictionnaire des lettres françaises publié sous la direction du cardinal Georges GRENTE. *Le XVI^e siècle*. Édition revue et mise à jour sous la direction de Michel SIMONIN †, Paris, La Pochothèque-Fayard, 2001, I-XLII et 37-1217 pages.

La nouvelle édition du «Grente» poursuit son cours. Dès 1994, le tome consacré au Moyen Âge avait été très sérieusement rénové; ceux qui parurent ensuite (XVIII^e siècle, 1995 et XVII^e siècle, 1996) étaient toutefois nettement moins satisfaisants. Voici après une longue attente *Le XVI^e siècle*, qui avait bien besoin d'être revu, puisque sa première version fut entreprise en 1936 pour être finalement publiée en 1951, comme l'indique la préface de M. Simonin. Ce savant éditeur est, hélas, décédé avant d'avoir pu relire toutes les épreuves, et le travail a été terminé par des membres de son équipe. Est-ce à cette rupture de continuité qu'il faut imputer l'absence, peut-être accidentelle comme pourrait le suggérer la bizarre pagination, d'une table des abréviations bibliographiques? Mais plus de 80 collaborateurs (selon la couverture; «quelque soixante-dix» selon la préface) apportant «de profondes et indispensables restaurations», que d'espoirs cette annonce ne fait-elle pas naître!

La déception est à la hauteur de l'espoir. Peu après la mise en vente de l'ouvrage, l'auteur de la présente note a communiqué aux responsables de la collection le relevé d'une centaine d'erreurs de personnes et de dates, d'éditions modernes oubliées, d'auteurs omis, de données fantaisistes, de renvois à des articles inexistants et d'incohérences diverses. Il serait vain de reprendre ces pages ici[1]. Citons un unique exemple de révision malencontreuse: la brève notice sur le théologien Jean de Lespine, mort en 1594, enjolive absurdement son nom par «[du Pont-Alais, dit Songecreux]», et renvoie à un article de J. Frappier, lequel concerne bien entendu l'acteur décédé vers 1540, auteur présumé des *Contreditz de Songecreux...* Si quelques jours de vérification par un seul lecteur font découvrir autant d'erreurs, de lacunes et de confusions dans une poignée de notices, qu'en est-il du reste? Pour apporter les corrections nécessaires, il faudrait lire l'ouvrage à la loupe. Et sa conception même résiste mal à l'examen; plutôt que de rapetasser au petit bonheur un corpus établi de façon incertaine, c'est l'ensemble qui était à repenser (la présence d'articles tels que *culture en Touraine*, seul de son espèce, ou *picaresque*, qui renvoie aux XVII^e et XVIII^e siècles français, n'a pas grand sens). L'usager se soucie peu de révérence envers feu Mgr Grente et ses collaborateurs de jadis, il souhaite un outil de travail fiable. Ce n'est pas ce dictionnaire qui en tient lieu.

On n'aura pas la prétention de définir ici un projet idéal. Posons seulement que, pour élaborer un ouvrage de référence de cet ordre, il est hautement souhaitable, entre autres, de fixer des critères d'inclusion très précis; de calibrer les articles selon l'importance de leurs sujets; de collationner toutes les indications susceptibles de figurer aussi sous d'autres entrées; d'éviter avec soin les références inutiles; de tenir compte systématiquement des autres répertoires bibliographiques modernes; et surtout de confier sinon sa rédaction entière, du moins sa supervision ligne après ligne aux meilleurs spécialistes de France et d'ailleurs. En outre, un usage intelligent de

(1) Nous les communiquerons volontiers, le cas échéant, à tout lecteur qui en ferait la demande.

l'internet pourrait constituer aujourd'hui une inestimable force d'appoint, permettant des interventions, des relectures, des débats même, un travail collectif dans le vrai sens du terme, avant l'impression définitive. Un dictionnaire conçu sur de telles bases aurait eu, lui, une réelle utilité pour les chercheurs.

Pierre ENCKELL

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Giuseppina BRUNETTI, *Il frammento inedito «Resplendiente stella de albur» di GIACOMINO PUGLIESE e la poesia italiana delle origini*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 304), 2000, VII + 398 p., 26 ill.

Les quelques romanistes qui ont la chance de fréquenter directement les sources médiévales et qui ont la vertu de la curiosité ont parfois le bonheur de mettre la main sur des textes non encore inventoriés, versions inédites de textes par ailleurs connus ou, dans le meilleur des cas, textes encore inconnus, ignorés ou perdus. Le livre ici recensé est né d'une telle rencontre, avec un fragment inédit contenant les quatre premiers couplets d'une *canzone* de Giacomino Pugliese, poète de la cour sicilienne de Frédéric II, point de départ d'une thèse de doctorat sous la direction de R. Antonelli, dont les résultats partiels ont été périodiquement présentés, alimentant avec bonheur le débat sur l'histoire de la tradition manuscrite, l'origine et la diffusion de la poésie de l'école sicilienne dont ce fragment constitue le témoignage le plus ancien, contemporain de sa production.

La communauté scientifique dispose ainsi d'un témoignage d'autant plus précieux qu'il date d'avant le processus de toscanisation des textes, caractéristique des chansonniers qui nous les ont conservés. Découvert en septembre 1991, le fragment a pu bénéficier des soins les plus attentifs, et ce long délai a permis à l'auteur de proposer une étude qui n'aura rien laissé au hasard. Divisé en trois parties, l'ouvrage donne d'abord une description codicologique, paléographique et historique du ms. de Zurich (Zentralbibliothek C 88) qui comporte 70 folios et contient une copie du XII[e] siècle du *Priscianus minor,* laissant vides les deux derniers folios sur lesquels une main plus tardive a transcrit un fragment d'écrits grammaticaux, des passages liturgiques, un *Directorium chori* et un *Landfriede* latin promulgué par Henry VII de Souabe, fils aîné de Frédéric II, daté du 11 février 1234 à Francfort-sur-le-Main, suivi du fragment lyrique qui serait de la même main que les deux textes précédents. Dans la seconde partie sont édités la constitution de Francfort et *Resplendiente.* Ces textes seraient en effet liés selon l'auteur qui propose, après discussion, de les dater d'entre la promulgation du *Landfriede* et celle, par Frédéric II, de la constitution de Mayence dix-huit mois plus tard. L'auteur examine les données dont nous disposons sur l'histoire poétique contemporaine liée aux cours de Henry et de Frédéric, et estime que Giacomino devait aux alentours de 1232 avoir au moins composé *Lontano amore.*

Le travail d'édition est particulièrement exemplaire, à la hauteur d'un texte aussi exceptionnel. En plus des planches reproduisant le fragment, en contexte et isolément, est fournie une édition diplomatique[1] accompagnée de notes paléographiques qui ne négligent aucun détail. Les abréviations, la ponctuation et les graphies font l'objet d'inventaires méticuleux assortis de commentaires interprétatifs. Suit une édition diplomatico-interprétative accompagnée d'une analyse métrique et linguistique circonstanciée[2], concluant à un système primaire relevant du vénète oriental, avec des traits frioulans et une possible influence française. Quelques traits témoigneraient de la langue de l'auteur, dont *albur* et *amur* (contre *splandore, amore*), l'article *lu* ou le possessif articulé *lu men* (= *meu*). Une édition synoptique apporte un dernier toilettage au texte zurichois, avec la version de *V* en regard, qui contient quatre autres couplets, dont une édition diplomatique est également donnée. Les vers en commun sont soigneusement annotés, Brunetti cherchant au-delà de la confrontation des leçons à mieux cerner le texte original[3]. Les *Concordanze della lingua poetica italiana delle origini* d'Avalle (*CLPIO*) ont ici été mis à profit pour exploiter les enseignements que peuvent apporter les rapports intertextuels avec le corpus poétique italien ancien.

La troisième partie donne au texte tout son éclairage en le recadrant dans l'histoire littéraire. Articulée en trois sections, l'auteur établit d'abord la cartographie des centres littéraires de la première moitié du XIII^e^ siècle, de l'aire italo-germanique de l'Italie du Nord à travers les sources dont nous disposons, fussent-elles picturales, comme pour la réception du *Chevalier au lion* via le récit de Hartmann von Aue à travers les fresques de Castel Rodengo ou de Schmalkalden. L'étude de la bibliothèque de Frédéric II vient compléter le panorama, avec une attention spécifique pour la diffusion et la réception des textes de la poésie italienne des origines dont l'auteur établit de façon précise la topographie, de Bergame et Trévise à Monte Cassino. Cet inventaire méticuleux est suivi d'une étude des rapports entre l'école sicilienne et la poésie courtoise du Nord, dont les onze pièces du ms. des Gonzague (Paris, B.N. fr. 7516) constituent des témoins privilégiés, s'appuyant selon le cas sur les rapports intertextuels d'ordre métrique (schèmes, présence éventuelle de rimes siciliennes...), phonologique ou graphémique, lexical et stylémique. L'auteur trouve même dans la *canzone Eu ò la plus fina druderia* un lien intertextuel avec *Resplendiente,* précisément dans la version du ms. de Zurich. Consciente de la nécessité d'étendre l'étude à d'autres textes tels que les Versi d'amore exhumés par Stussi, sur lesquels est revenu Castellani dans un ouvrage annoncé par l'auteur et maintenant paru[4], l'auteur pense néanmoins que ces éléments mettent en évidence la circulation des textes siciliens, sinon des poètes, comme l'illustre le cas documenté de Folco Ruffo di Calabria. L'égarement de certains *unica* dans le ms. Barberino 3953 de la

(1) P. 68, l. 4, séparer *du ze,* comme à la p. 70 (cf. p. 77: «-z-», 81).

(2) P. 97, vocalisme atone, ajouter *dupler* (v. 23), trait qui doit naturellement être pris en compte p. 93, à propos de l'évolution de A tonique libre.

(3) P. 115, l'occitanisme *zoi* de *Z* contre *zoia* de *V* est garanti par la mesure (mais on pourrait en dire autant du gallicisme *dupler* du v. 23, contre *adoblare* de *V*).

(4) A. Castellani, *Grammatica storica della lingua italiana,* Bologne: Il Mulino, 2000.

Vaticane constitue un autre témoignage de cette diffusion. L'auteur termine son étude avec un substantiel examen de la place de Giacomino Pugliese dans l'apparition de l'école sicilienne, avec un inventaire des différentes thèses sur l'identité du poète dont celle de Torraca (Giacomo di Morra) et une discussion de l'interprétation d'une fresque du Palazzo Finco où Meneghetti a vu de part et d'autre du supposé Frédéric II et de la supposée Isabelle d'Angleterre, Uc de Saint-Circ et Pier della Vigna: la conclusion nous ramène avec sagesse à la seule évidence philologique d'un Giacomino d'origine sans doute continentale. Brunetti est depuis revenue sur la question des rapports entre son propre fragment et les vers d'amour exhumés par Stussi, estimant que l'aire bolognaise (Ravenne) qui correspondrait le mieux, selon Castellani, aux traits linguistiques de *Quando eu stava in le tu cathene,* avec une variante d'auteur d'origine, constitue une donnée fondamentale pour notre connaissance de la gestation de la littérature italienne des origines, dans la mesure où cette aire correspond à divers séjours de Frédéric II ainsi qu'à la localisation de nombreux textes épars(5).

Pour en revenir au présent volume, l'auteur explore ensuite la question du mystérieux *libro* di Giacomino, évoquant les divers procédés de transmission connus et attestés, du rotulus – dont celui de Reinmar von Zweter, Minnesänger lié au cercle de Frédéric II, est évidemment un témoin plus significatif –, au *Liederblatt* dont semblerait provenir le fragment de Zurich dans un état peut-être primitif, et qui confirmerait l'hypothèse de Brugnolo selon laquelle la tradition poétique sicilienne n'a pas connu de collection d'envergure, représentative, mais une transmission désordonnée. Examinant les caractéristiques métriques et thématiques du petit chansonnier de Giacomino, l'auteur explore l'intertextualité au sein de l'école sicilienne, avec un excursus sur le sonnet [197-8] dont il faudra tenir compte, attirant l'attention sur l'extension relativement faible du genre parmi les auteurs siciliens identifiés, et l'importance des anonymes relativement à ce qui se passe pour le genre de la canzone, ce qui suggère une chronologie plus ou moins avancée pour l'apparition du genre. Dans une dernière section, l'auteur passe en examen un certain nombre de questions relatives à la naissance de la lyrique italienne qui évacue d'emblée les allusions aux problèmes politiques (à la différence de la lyrique des troubadours, p. ex.), se privant ainsi d'indices précieux pour leur ancrage historique. Le chansonnier de troubadours *T* qui joue un rôle essentiel dans la transmission du corpus occitan auprès des poètes siciliens et que connaît bien l'auteur est ici mis à contribution, de même que le rôle que *Madonna, dir vo voglio* de Giacomo da Lentini (placé en tête de *V* comme de *L*), et de façon générale celui que joue le Notaire dans le transfert en langue de *sì* de modèles thématiques et stylistiques des troubadours. Plus qu'une possible antériorité fondatrice, on peut en effet estimer que son excellence propre lui a permis d'infléchir le courant de l'histoire littéraire qui aurait vu la concurrence de différents courants dont témoigne, parmi d'autres, l'œuvre de Giacomino.

En appendice sont jointes diverses études. La première est consacrée au chansonnier *V* (Lat. 3793 de la Vaticane) dont l'auteur examine d'abord quelques particularités de structure, donne ensuite des éléments intéressants sur les erreurs

(5) Dans «Reperti di un uso lirico italiano settentrionale», in *Ezzelini. Signori della Marca nel cuore del potere imperiale di Federico II* (Bassano del Grappa, Palazzo Bonaguro, 16 settembre 2001 - 6 gennaio 2002) a cura di Carlo Bertelli e Giovanni Marcadella. Catalogo Skira, Milano 2001, pp. 186-189.

anciennes rectifiées survenues dans la transcription des textes, puis des éléments de reconstitution de l'antécédent de *V* à partir des indices fournis par la répartition des textes et des espaces dans le chansonnier, pour finir avec la présentation du fragment florentin *M* (B.N., Magliabechiano II. III. 492) qui s'inscrit dans la tradition de *V.* Un second appendice donne le texte des passages liturgiques du ms. de Zurich. Un troisième s'intéresse à *Lo doloroso amor* de Dante dont les particularités linguistiques et structurales témoignent d'influences primitives siciliennes, l'auteur examinant plus spécialement le cas de la rime imparfaite *morto : scorto : ricolto.* Le dernier appendice établit la chronologie de l'itinéraire de Frédéric II.

Brunetti nous fournit ainsi une somme remarquable centrée autour des 32 vers retrouvés, montrant ainsi de façon exemplaire ce que la démarche philologique, nourrie d'une expérience sans failles de ses diverses méthodes et angles d'approche, peut avoir de stimulant et de fécond en jetant un nouvel éclairage sur la naissance de la poésie italienne.

Dominique BILLY

Charles RIDOUX, *Évolution des études médiévales en France de 1860 à 1914*, Paris, Champion (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge), 2001, 1187 pages.

À l'heure où les recherches sur l'épistémologie de nos disciplines sont en plein essor, le livre de Charles Ridoux (= Ch. R.) arrive à point nommé pour nous offrir un panorama extrêmement large sur cinquante années décisives de la recherche en philologie romane, qui est en même temps un véritable «Who's who» du médiévisme français. Le titre de l'ouvrage est sans ambiguïté: tout y est vu du point de vue de la France, mais les aperçus ne manquent heureusement pas totalement sur la recherche dans les autres pays, même si ceux-ci sont traités de manière inégale; on se permettra ainsi d'être étonné de ne voir, dans une bibliographie de plus de quatre-vingts pages, que deux items consacrés aux États-Unis, un à l'Angleterre, huit à l'Allemagne, mais vingt à l'Espagne, dont l'apport est quand même légèrement moins déterminant en la matière que celui de l'Allemagne! Quant à la coupe chronologique, elle a le grand avantage de traiter en phénomène cristallisateur plutôt qu'en traumatisme déclencheur la guerre de 1870, vision qui nous paraît tout à fait justifiée, car on oublie parfois que, si la *Romania* n'a commencé de paraître qu'en 1872, elle est le fruit d'une décennie de préparation, au cours de laquelle les deux pères fondateurs que sont Gaston Paris et Paul Meyer ont entre autres soutenu leurs thèses et fondé, en 1866, la *Revue critique* (la même remarque s'appliquerait aux beaux-arts et à la musique française, dont on date le grand renouvellement de 1870, alors que le mouvement est amorcé dès la deuxième moitié du Second Empire). Nous sommes ainsi entièrement d'accord avec Ch. R. lorsqu'il minimise le rôle des arguments idéologiques et patriotiques dans l'œuvre des fondateurs du médiévisme, estimant que «certaines critiques formulées à leur propos [...] nous semblent manquer de justesse et d'équilibre, soit qu'elles s'apparentent au règlement de comptes, soit qu'elles témoignent d'une approche étroitement institutionnelle du développement des études romanes à leurs débuts» [71]. La limite inférieure de 1914 se justifie de manière peut-être moins évidente, mais il est vrai que cette date historique-

ment cruciale correspond en gros à la retraite de Paul Meyer (qui mourra en 1917) et à l'arrivée de nouveaux paradigmes qui, liés aux profonds changements politico-culturels provoqués par la guerre, donneront à la philologie romane d'après 1918 un visage bien différent de celle d'avant-guerre. De ce point de vue, la dernière partie du travail de Ch. R., consacrée à la période allant de 1903 à 1914, apparaît plutôt, dans sa brièveté [999-1044] comme un épilogue que comme une suite des longs dossiers thématiques qui font le cœur de l'ouvrage: d'une part, ceux-ci ne se privaient pas de franchir la limite assez arbitraire de 1903 (et ce à bon droit, car la mort de Gaston Paris n'eut pas de répercussion immédiate dans l'évolution des paradigmes scientifiques); d'autre part, l'évocation des quelques travaux qui pouvaient annoncer l'arrivée d'un nouvel esprit (*Les Légendes épiques* de Bédier, l'entrée des musicologues dans le champ de la lyrique, les travaux de Faral sur les sources antiques) gagne en effet à bénéficier d'une telle ouverture. Mais quant à accorder à la période 1903-1914 une autonomie réelle, il y faut d'autant moins songer que Ch. R. fait à deux reprises très opportunément remarquer que les théories de G. Paris ne sont pas si éloignées de celles de Bédier que ce dernier a voulu le faire croire [685 et 911].

Remarquons en passant que le classement des domaines est plus cohérent dans cette troisième partie que dans la deuxième ou dans la bibliographie, où l'on ne comprend pas bien que la section «romans de la Table ronde» soit séparée des sections «Chrétien de Troyes» et «Tristan». Très empirique et d'une systématique minimale, ce classement appellerait de nombreuses remarques de détail (par exemple, «littérature anglo-normande» [898] détonne dans ce répertoire thématique, et il eût tout de même été préférable de transférer les deux pages sur Jean Renart, qui ferment bizarrement le chapitre «Chrétien de Troyes» [738-39], après la p. 905, et de renvoyer les pp. 939-42 à leur place logique à la fin du chapitre «la poésie lyrique aux XIV^e^ et XV^e^ siècles» [869]), mais, en fin de compte, il permet d'organiser une série de discussions closes avec quelques redites (de peu d'importance), le tout constituant autant de «fiches» que le chercheur pourra aisément consulter pour se faire une idée d'ensemble des diverses polémiques de l'époque. Ayant défini le «médiévisme» comme «cette rencontre entre un objet – la littérature française du Moyen Âge – une méthode – la philologie romane – et une constellation institutionnelle» [14], Ch. R., dans cette deuxième partie qui constitue l'essentiel de l'ouvrage, passe ainsi systématiquement en revue institutions, organes, champs de recherches et chercheurs à travers de petites monographies pour certaines desquelles Ch. R. n'a pas toujours pu s'empêcher de rendre sensible son plus ou moins de prédilection: il admettrait d'ailleurs sans doute lui-même avoir plus amoureusement traité les études celtiques [509-43] que la dialectologie gallo-romane [478-95], pour ne rien dire de la grammaire historique [442-50, chapitre commençant symptomatiquement par un excursus – certes historiquement justifiable – sur «les celtomanes»]. Mais le tout se lit très agréablement, et on gardera le souvenir de quelques moments d'anthologie, comme le récit de l'affaire du vol de manuscrits par Libri dans laquelle «Léopold Delisle et Paul Meyer devaient jouer un rôle essentiel de justiciers, à la fois fins limiers et juges d'instruction perspicaces et implacables» [379].

Quant à la première partie, consacrée au médiévisme français du début du XIX^e^ siècle, elle prépare bien le terrain: on appréciera en particulier la réhabilitation de l'attachante figure de Guessard, tout en déplorant, eu égard aux développements dont bénéficient à bon droit Fauriel et Raynouard, que Francisque Michel soit très peu évoqué et, surtout qu'Achille Jubinal et Génin soient pour ainsi dire passés sous

silence, mais ce sont là des détails, le livre de Ch. R. n'ayant pas à s'augmenter encore de considérations périphériques à son objet.

On comprendra aussi que le but de l'auteur n'était pas de donner des références systématiques aux travaux qui font actuellement autorité dans les domaines évoqués, raison pour laquelle la mention, trop sporadique, de tels travaux gêne plus qu'elle n'aide le lecteur, d'autant plus que le principal problème qui peut se poser à ce dernier en lisant le livre de Ch. R. est peut-être la difficulté à séparer le discours de l'auteur de celui des érudits qu'il cite. Ainsi voit-on cités sans autre commentaire, à propos des savants dont on retrace la carrière et brosse la personnalité, de larges extraits nécrologiques dont la prose souvent lénifiante laisse planer quelques doutes sur l'objectivité de leurs rédacteurs. Certes, Ch. R. nous a prévenus dès son introduction [16] qu'il se réservait pour plus tard l'étude des correspondances, mais si l'on ne peut nier qu'un tel avertissement soit de bonne méthode, il y aurait eu dans certains papiers privés aisément accessibles de quoi ponctuellement affiner des éclairages parfois gauchis par des témoignages trop officiels. Il n'en reste pas moins que le relevé des nécrologies [1124-35] ainsi que le «dictionnaire» («répertoire» eût peut-être mieux convenu) des principaux médiévistes français [1137-51] sont deux instruments d'une grande utilité.

De manière générale, Ch. R. fait ainsi davantage office de compilateur que de commentateur, et si cette objectivité l'honore, car elle a l'avantage de nous offrir un tableau non tronqué d'une discipline à un moment crucial de son développement, l'usage des comptes rendus (presque exclusivement français, d'ailleurs!) et des synthèses déjà existantes semble néanmoins par trop systématiquement le dispenser d'aller vérifier son information à la source. Le *Grand Larousse du XIX^e^ siècle* lui-même est cité de seconde main [90]! Certes, on ne peut mettre en doute l'honnêteté de Ch. R., et le fait que la citation du haut de la p. 492 s'arrête en réalité quatre lignes après la fermeture des guillemets doit sans doute être mis sur le compte de la distraction. Le problème est que le manque de références directes rend certains développements par trop schématiques et laisse démuni le lecteur qui rechercherait des renseignements plus précis. Ainsi, par exemple, de la *Revue des langues romanes*, dont on nous dit que, malgré leur manque de formation spécialisée, ses premiers rédacteurs remplirent «dignement leurs fonctions, comme le reconnurent d'ailleurs les maîtres parisiens» [335], dont on nous apprend ensuite que l'ouverture aux autres langues romanes suscita «une rivalité courtoise, parfois pimentée d'aigreur, entre la revue montpelliéraine et la *Romania*» (*id.*), pour nous rappeler, enfin, que les rédacteurs de cette dernière «contestent l'existence» [337] d'une frontière linguistique claire entre domaines d'oc et d'oïl: Ch. R. perd ici un peu de vue que, contrairement à lui, son lecteur ne connaît pas forcément la *Romania* par cœur!

Quelques remarques ponctuelles: p. 404, Ch. R. m'attribue une bipartition de la «carrière d'éditeur» de Bédier en «deux périodes bien distinctes»; il revient sur le même passage en p. 984 pour me faire dire plus simplement que la carrière de Bédier se répartit en «deux pans». J'avais seulement dit que les recherches respectivement sur Tristan et sur Roland représentaient «chacune l'ossature des deux moitiés de la carrière de Bédier» (*Joseph Bédier, écrivain et philologue*, 510), ce qui me semble tout de même moins caricatural; pp. 435-36, Ch. R. dit tour à tour que Darmesteter voit dans la richesse des dépouillements «l'une de ses tares les plus manifestes» et «le principal mérite de Frédéric Godefroy»: si l'analyse est exacte, il

faudrait au moins souligner la contradiction; p. 439, «dès la fin des années 1850, Adolf Tobler, de Berlin [...]»: rappelons qu'à l'époque, Tobler, *qui venait de Berne*, n'était pas encore professeur à Berlin; p. 472, «Malory inspirera, après la guerre, l'adaptation de Jacques Boulenger»: à moins qu'elle ne signifie que Boulenger a fait pour la littérature française le même travail de condensation de la matière arthurienne que Malory pour la littérature anglaise (ce qui n'est guère obvie!), cette indication est fausse: Boulenger adapte le *Lancelot-Graal*; p. 569, je ne comprend pas bien le statut de l'affirmation selon laquelle «une mort prématurée (à 38 ans) empêcha [Georges Mohl] de renouveler l'étude des langues romanes comme il en avait manifesté l'intention»; p. 604, on relève une allusion très intéressante au folkloriste russe Veselovski, dont on pourrait rappeler que Propp le cite, dans sa *Morphologie du conte*, comme le seul précurseur de sa méthode digne d'être signalé... avec Bédier; p. 945, on crédite Jeanroy et Lot d'avoir travaillé «jusque dans les années 1960»: ils sont en fait morts dans les années 1950; p. 982, je n'ai jamais dit que la découverte de *La Chanson de Roland* par Bédier avait éveillé sa «vocation pour l'histoire de France»; p. 1020: il serait préférable d'appeler *exemplaires* plutôt que «manuscrits» les exemplaires subsistants de l'édition Vérard du *Jardin de Plaisance*; p. 1049, il n'était pas nécessaire de copier la date erronée de 1903 attribuée par Jeanroy au *Roman de Tristan et Iseut* de Bédier, qui est de 1900.

L'empiétement des sources dans le commentaire se marque aussi au niveau de quelques détails d'écriture qui peuvent gêner la lecture: certaines références deviennent obscures lorsque des œuvres sont mentionnées sous un titre autre que celui entériné par l'usage moderne: il faut ainsi choisir entre *Voyage de Charlemagne* et *Pèlerinage de Charlemagne* [624], réserver le terme «chansons de croisade» [662] à des poèmes lyriques et préférer *Ysopet de Lyon* à «*Lioner Ysopet*» [564], *Paradis de la Reine Sibylle* à l'invraisemblable périphrase citée sans autre commentaire par Ch. R. [581], *Ludwigslied* à «*Rythmus teutonicus*» [665], *Dieudonné de Hongrie* à «*Charles le Chauve*» [674 et 1040] et *Guiron le courtois* à «roman de *Palamède*» [837]. Signalons aussi l'usage flottant qui est fait des titres et des prénoms étrangers. Apparemment influencé par l'usage de certaines de ses sources, Ch. R. parle par exemple de «*Louis* Uhland» [143]; que n'évoque-t-il pas à la même page **Charles* «Bartsch»? On rapprochera de ce flottement celui induit par la reprise très fréquente des «M.» et des «Miss» attribués en l'occurrence, contre tout usage, à des personnages décédés, les «M.» pouvant malencontreusement passer pour des initiales de prénoms qu'ils ne sont évidemment pas.

Cela nous mène à signaler quelques problèmes liés à l'index des noms de personnes. D'abord, il ne cite pas les noms de personnages littéraires, ce qui aurait pu avoir son intérêt. Ensuite, de faire figurer les prénoms en entier et non seulement leur initiale aurait peut-être évité quelques confusions. Ainsi: le vrai prénom d'Aubanel est Théodore; Amaury-Duval aurait dû être classé sous A et non sous D; l'une des deux références à «W[ilhelm]» von Humboldt renvoie en réalité à son frère Alexandre [359]; il y a trois Privat cités à la p. 339 et le glossaire n'en mentionne qu'un; tous les Wolf sont classé sous «F[erdinand]», alors que celui de la p. 44 est George Wolf et celui des pp. 262 et 392 le grand helléniste Friedrich-August Wolf. Certains prénoms sont tout simplement manquants et s'il est vrai qu'il en est de difficiles à retrouver, ce n'est sans doute pas une tâche insurmontable pour Linné, Schleiermacher, Swinburne, Villemain ou Villiers de l'Isle-Adam. Certains renvois auraient pu être organi-

sés; ainsi aurait-il été utile de renvoyer «Iolo Morgwang» (pseudonyme) à «E. Williams», d'ailleurs cité. Enfin, un sondage effectué sur les pp. 300-360 nous signale qu'il faut ajouter à l'index les noms suivants: Achery (Père d'), 308; Baguenault Gustave, 348; Bayet Charles, 352; Beaucourt (marquis de), 348; Bessin (dom), 308; Boucherat, 328; Bouquet (dom), 309; Bourzéïs, 328; Carpentier (dom), 308; Caron P., 347; Champagny, 310; Chapelain Jean, 328; Charencey Hyacinthe de, 348; Christine de Stommeln, 321; Clémencet (dom), 310; Constant (dom), 308; Cousin (le président), 328; Cuvier Georges, 329 et 358; Dantine (dom), 308; Daupeley, 304; Decourchant, 302; Devic (dom), 339; Douceline (sainte), 321; Eichtal Eugène d', 354; Epinois Henri de l', 348; Favier Jean, 347; Foncin P., 350; Francesco de Barberino, 339; Gay-Lussac, Louis, 329; Geoffroy-Saint-Hilaire Barthélémy, 358; Gide Charles, 354; Girart d'Amiens, 324; Gomberville, 328; Havard J., 302; Hatzfeld Adolphe, 340; Hédouville (sieur d': pseudonyme de D. de Sallo), 328; Jaffé, 355; Jean de Montreuil, 339; Laîné A., 302; Langrand, 302; La Roque (abbé de), 328; La Rue (abbé de), 358; Lazarus, 355; Ledos Gabriel, 304; Leroy-Beaulieu Anatole, 354; Martène (dom), 308; Michelet Athanaïs, 355; Minghetti, 354; Mircesco-Alecsandri V., 346; Montfaucon Bernard de, 308; Mossmann Xavier, 352; Nitzsch Frédéric (érudit allemand du XVII^{e} siècle: ça ne s'invente pas!), 328; Petit-Radel, 317; Raimond de Béziers, 324; Raoul-Rochette, 329; Ritschl, 354; Roque-Ferrier, 336; Roussel, 328; Sagnac Ph., 347; Sainte-Marthe (le P. de), 308; Schneider, 302; Schopenhauer Arthur, 355; Tassin (dom), 309; Toustain (dom), 309; Vaucher Pierre, 352; Véron (Dr.), 341.

En fin de compte, il faut se réjouir de la parution de ce livre qui, en dressant la carte d'une des périodes les plus foisonnantes de l'histoire de nos études, saura donner à plus d'un chercheur des suggestions précieuses pour approfondir l'étude particulière de la réception, de la fortune critique et de l'épistémologie des divers cantons d'une recherche toujours en mouvement, sur laquelle nous ne devons pas nous lasser de continuer de réfléchir.

Alain CORBELLARI

Perceforest, deuxième partie, tome II, édition critique par Gilles ROUSSINEAU, Droz (Textes Littéraires Français, 540), Genève, 2001, XCIII + 779 pages.

Heureusement, à la différence du héros éponyme, *Perceforest* n'aura pas attendu dix-huit ans pour faire sa réapparition. La seconde partie du Roman paraît deux ans seulement après la première partie (v. ici RLiR 63, 621). L'édition de Gilles Roussineau est en tous points impeccable. On est sensible à l'amélioration de la qualité d'un travail pourtant excellent dès son début; mais l'éditeur ajoute de petites touches de perfection à chaque volume, preuve qu'il ne se lasse pas d'une entreprise qui lui vaut notre admiration et notre reconnaissance. Ici, pour l'anecdote, on appréciera le recours assez intensif à La Curne, qui sauf erreur n'était pas cité dans les tomes précédents. Effectivement, Perceforest a été assez bien dépouillé par La Curne, dont Gdf n'a pas repris tous les matériaux.

Le texte se lit toujours avec plaisir et le retour de Perceforest, qui va créer la compagnie du Franc Palais, un ordre de chevaliers d'élite, constitue le moment fort du Roman. G. R. reste fidèle à l'hypothèse, émise jadis par Y. Renouard, selon laquelle l'institution du Franc Palais aurait servi de modèle, dès 1344, au roi

d'Angleterre Edouard III pour ce qui deviendra en 1348, l'Ordre de la Jarretière. Cependant, il rappelle aussi [XII n. 10] que le Perceforest que nous possédons est «une œuvre du milieu du XV^e^ siècle, issue du remaniement d'une version plus ancienne et perdue, achevée vers 1337».

L'introduction est sobre mais suffisante. La partie linguistique réunit commodément des matériaux intéressants, souvent commentés dans les notes. La part consacrée au lexique est excellente. Peut-être faudrait-il ouvrir une catégorie consacrée aux archaïsmes, qui pourraient remonter à l'œuvre originelle, c'est-à-dire à des mots ou sens qui ne dépassent pas le milieu du 14^e^ siècle? On conforterait ainsi l'hypothèse, qui me paraît très douteuse, de la version ancienne, sans oublier qu'il peut s'agir d'archaïsmes volontaires. J'y placerais par exemple *achanlé* «pourvu de clients», qui a un prédécesseur unique, mais très proche par le sens, chez Adam de la Halle. J'ai honte de n'avoir à signaler que de menus détails: LXI, *assauter* lire *assauder*; - *cantourner* lire 531, 8; - LXII, *n'estre mie bien a soy* lire 315, 18; - *n'avoir vaine qui y pense* à mettre en italiques; - LXIII, *congnoissable* lire 650, 13; - LXIV, *impetuosité* est mieux à sa place sous 4, où il est relevé; - LXVI, *compartir* lire 534, 4 C et noter une autre attestation dans un ms. de David Aubert ds StraubDavid-Aubert 53; - *seul* lire 60, 13. On pourra peut-être étoffer la liste des régionalismes avec: *adheriter* cf. DMF; - *assauder*, autre attestation à Douai en 1257 ds RoquefortSuppl; - *baulz* cf. T. Matsumura ds RLiR 62, 133; - *bouseré* voir note et ajouter une attestation ds FlorOctAlL 2537 var; - *effoudre* cf. RLiR 58, 593; - *esseulé* cf. RLiR 63, 627; - *horion* cf. FEW 25, 995a et n. 17; - *taillant* cf. TL 10, 37, 19-29, Gdf 7, 625b et FEW 15, 1, 42a; - *tangre* cf. RLiR 56, 483 et 645; 60, 297.

Le texte est parfaitement édité. Les variantes [419-537] et les notes [539-607] sont à l'unisson. En 550, 140, 7 on supprimera Rutebeuf, qui s'est introduit par erreur; - en 555, 197, 4 on lira Deschamps; - en 579, 556, 13 on signalera que les exemples de Froissart cités entre crochets dans La Curne, ont été introduits par Favre à partir du glossaire de Scheler; - en 606, lire 644, 7. La liste des proverbes et expressions sentencieuses [613-619] est large mais il faudrait songer à en donner des clefs, par exemple, en menant une étude d'ensemble. La Table des noms propres [621-635] est parfaite. Le vaste glossaire [637-777] ne mérite que des éloges; dans son utilisation lexicographique, on tiendra compte de ce qu'il est peut-être un peu trop contextuel. Le fait est frappant par des doublons définitionnels comme s.v. *acompter* «faire cas de, tenir compte de»; «tenir compte de, être affecté par», *adextrer* «être aux côtés de»; «être aux côtés de, accompagner», *congnoistre* «manifester son affection à»; «dire des paroles affectueuses, manifester son affection à», *esbatre* «se distraire»; «se distraire, se promener» ou encore *estrange* «étonnante, extraordinaire»; «étrange, extraordinaire». Quelques remarques: *adonner* lire 588, 226; - *apertement* lire 463, 6; - *cueillier*, les deux attestations de *c. cœur* ne permettent pas de privilégier la vedette *cueillier* et ne peuvent pas être séparées de *c. cœur*, rangé sous *cueillir* avec une définition différente; - *domestiqué* (de C, donc de 1459-1460) est une première attestation; - *emplouldrez* lire *empoudrez*; - *ens*, *ne pooir ens* lire 467, 6; - *froter* «caresser, flatter» ajouter 56, 11 et citer ds la note M. Plouzeau ds R 119, 260; - *guimple* lire 510, 24; - *haultesse* lire *haut lieu* en italiques; - *rayere* lire 714, 9.

Bref, *Perceforest* continue d'être magnifiquement servi par son éditeur moderne, qui a visiblement à cœur de nous donner un texte digne d'une œuvre somptueuse.

Gilles ROQUES